

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

## ASSOCIATION ALTHÉA

**ALTHÉA Siège Social**  
21 Chemin des Châtelets  
61000 ALENÇON  
Tél : 02 33 15 20 00



## Édito

Au travers de ce rapport annuel, vous découvrirez l'ensemble des activités et actions menées par l'association ALTHÉA au cours de l'année 2024.

L'année 2024 s'est révélée être une année excellente pour l'activité en faveur des jeunes travailleurs avec un taux d'occupation au plus haut depuis 6 ans. Cela s'explique notamment par la richesse de l'offre de formations sur le territoire et le renforcement des liens avec les centres de formation, mais également par le plan d'aide très important du gouvernement visant à développer l'apprentissage. L'association a également transformé une résidence étudiante en foyer jeunes travailleurs fin 2024, ce qui a permis de toucher un public plus large.

En ce qui concerne l'accueil des publics étrangers, on constate que les taux d'occupation de 2024 sont similaires à ceux de l'année passée. Les taux de rotations du public accueilli varient quant à eux en fonction des activités. Ils ont nettement augmenté sur l'activité CPH et sur le CADA du Mans, alors qu'ils sont en retrait pour les autres structures. Les durées de séjour dans l'ensemble de nos dispositifs (hormis les MNA) ont fortement diminué.

L'année 2024 a également été marquée par l'accueil d'urgence de mineurs non accompagnés que nous avons réalisé pour le compte du Conseil Départemental suite à la fermeture administrative de l'hôtel Alencimmo.

Le nombre global de personnes accueillies sur l'année au sein de nos dispositifs montre une très légère augmentation.

Enfin, d'un point de vue financier, l'année 2024 est en nette progression par rapport à 2023. Toutes nos activités, sauf celle en faveur des mineurs non accompagnés, réalisent des excédents et les dépenses de l'association sont bien maîtrisées. Cependant, cet équilibre financier demeure fragile au regard du contexte économique.

Notre association souhaite continuer à s'inscrire dans une démarche très locale, en mettant nos savoir-faire, nos capacités d'adaptation et d'innovation, au profit des publics jeunes et des publics fragiles.

# Sommaire

---

<b>L'association ALTHÉA</b> .....	4
<b>Gouvernance</b> .....	4
<b>Chiffres clés 2024</b> .....	6
<b>Rapport social</b> .....	7
<b>Pôle Habitat Jeunes</b> .....	9
— <b>Les missions du pôle Habitat Jeunes</b> .....	9
— <b>L'équipe Habitat Jeunes</b> .....	10
— <b>L'activité Habitat Jeunes</b> .....	11
<b>Pôle Accueil des étrangers</b> .....	22
■ <b>Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) :</b> .....	22
— <b>Les missions des CADA</b> .....	22
— <b>L'équipe CADA</b> .....	23
— <b>L'activité des CADA</b> .....	23
■ <b>Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) :</b> .....	43
— <b>Les missions du CPH</b> .....	43
— <b>L'équipe du CPH</b> .....	43
— <b>L'activité CPH</b> .....	44
■ <b>L'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) :</b> .....	51
— <b>Les missions du pôle MNA</b> .....	51
— <b>L'équipe MNA</b> .....	51
— <b>L'activité MNA</b> .....	52
<b>Résumé financier</b> .....	56
■ <b>Les résultats nets par activité :</b> .....	56
■ <b>Le bilan actif :</b> .....	57
■ <b>Les évènements post clôture :</b> .....	61
<b>GLOSSAIRE</b> .....	62

# L'association ALTHÉA

ALTHÉA est une association déclarée à vocation sociale et désintéressée qui a pour objet d'accueillir, d'héberger, de soutenir et d'accompagner, des jeunes, des personnes vulnérables, et notamment des mineurs non accompagnés, des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale, dans le respect de ses valeurs fondatrices que sont l'humanisme, la solidarité, la bienveillance et l'éthique.

Deux grands pôles d'activité :

## ■ Le pôle Habitat Jeunes

Héberge et accompagne des jeunes de 16 à 30 ans en situation de mobilité, (apprentis, salariés, jeunes en formation) et de jeunes étudiants.

## ■ Le pôle Accueil des étrangers

Regroupe plusieurs activités, à savoir :

- La gestion de Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) ;
- La gestion d'un Centre Provisoire d'hébergement (CPH) ;
- L'accompagnement et l'hébergement de jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA).



ALTHÉA est Implantée dans 2 régions – 3 départements :

- ▶ Normandie (Calvados – Orne)
- ▶ Pays de la Loire (Sarthe)

Unique acteur privé de gestion de Foyers Jeunes Travailleurs dans l'Orne.

Premier gestionnaire d'un Centre Provisoire d'Hébergement dans l'Orne à destination des bénéficiaires de la protection internationale.

Opérateur historique de gestion de Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

# Gouvernance

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration bénévole qui se réunit au moins deux fois par an, composé de **11 membres élus** pour trois ans par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus, pour gérer, diriger et administrer l'Association.

Madame Christine ROIMIER en est l'actuelle Présidente, et ce depuis 2012, date à laquelle elle a succédé à Monsieur Guy MAUGER. La Présidente assure la gestion quotidienne de l'Association. Elle agit au nom et pour le compte du Bureau, du Conseil d'Administration, et de l'Association. Elle s'appuie pour cela sur la Directrice Générale de l'association, Madame Christine TOUMIEUX, qui met en œuvre les décisions du Conseil d'Administration. Les six membres du bureau sont identifiés ci-dessous par l'encadrement de leur photo.



Christine ROIMIER  
Présidente



Didier BARON  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Alain LECLER  
2<sup>ème</sup> Vice-Président



Jack JUSTICE  
Secrétaire



Marie BATISTELLA  
Administratrice



Christophe BAYARD  
Administrateur



Michelle LEMAITRE  
Administratrice



Jean-Paul VIMONT  
Administrateur



Marc LE PICARD  
Trésorier  
Représente l'UDAF



Michel RENARD  
Administrateur  
Représente Action Logement



Gérard HUET  
Administrateur  
Représente Le Secours Catholique

# Chiffres clés 2024



## — 735 places d'hébergement :

- ▶ 411 places pour les demandeurs d'asile
- ▶ 272 places pour les jeunes travailleurs & étudiants
- ▶ 32 places pour les réfugiés
- ▶ 20 places pour les Mineurs Non Accompagnés

## — 20 places d'accueil de jour pour les Mineurs Non Accompagnés



## — 13 établissements :

- ▶ 3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
- ▶ 1 Centre Provisoire d'Hébergement pour les réfugiés
- ▶ 1 dispositif d'accueil pour les Mineurs Non Accompagnés
- ▶ 8 Résidences Habitat Jeunes



## — 1360 personnes accueillies & accompagnées :

- ▶ 693 demandeurs d'asile accueillis
- ▶ 61 réfugiés / bénéficiaires de la protection internationale
- ▶ 84 Mineurs Non Accompagnés
- ▶ 424 jeunes travailleurs / étudiants
- ▶ 31 MNA d'urgence (dont 14 comptabilisés dans l'Habitat Jeunes)



**58** salariés



**15** bénévoles



**2** régions & **3** départements

Normandie & Pays de la Loire  
Orne – Calvados - Sarthe



**5,7 m€**

de produits d'exploitation

# Rapport social

L'année 2024 a été marquée par des évolutions dans la convention HLA, notamment la revalorisation de l'indemnité de fonction d'appui à l'accompagnement social et la revalorisation du point d'indice. ALTHÉA a également fait le choix de revaloriser les plus bas salaires.

Cette année, ALTHÉA a recruté 11 salariés (dont 2 en CDI) et 12 collaborateurs ont quitté l'association au cours de l'année 2024. 69% des départs sont dus à des fins de remplacement de salariés absents (maladie, congés maternité, congés), 8% sont dus à des démissions, 23% sont dus à des ruptures de contrat. Le **Turn over** de l'association s'élève donc à **7.14%** dont 4.10% pour les CADA/CPH et 11.48% pour l'activité Habitat jeunes/MNA.

L'association compte au 31/12/2024, **58 salariés** pour **56.20 ETP**, dont 56 en CDI et 2 en CDD. Nous avons accueilli 9 stagiaires (3 à l'Habitat jeunes et 6 au sein des CADA).

## Mouvements du personnel sur l'année

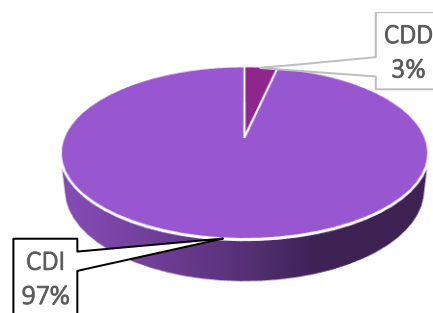
### 11 Entrées sur l'année 2024 :

3 CDI et 8 CDD

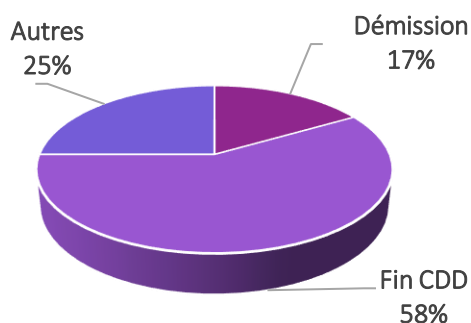
### 12 Sorties sur l'année 2024 :

5 CDI et 7 CDD

## Répartition par type de contrat de travail au 31/12/2024



## Motif de départ



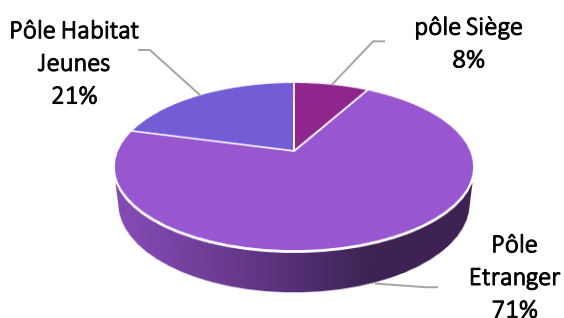
## Recours à l'intérim en 2024

11 intérimaires pour 30 contrats signés.

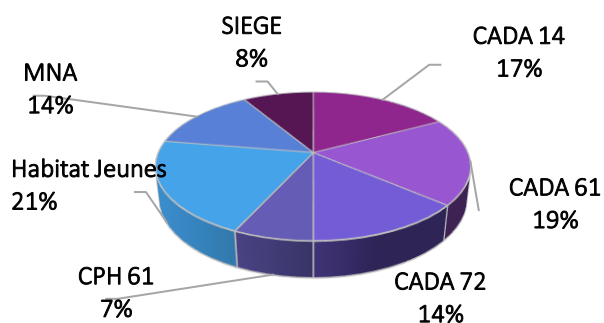
Volume d'heures effectuées : 1321 h.

Postes concernés : Assistante comptable, agent d'entretien, agents d'accueil et de surveillance.

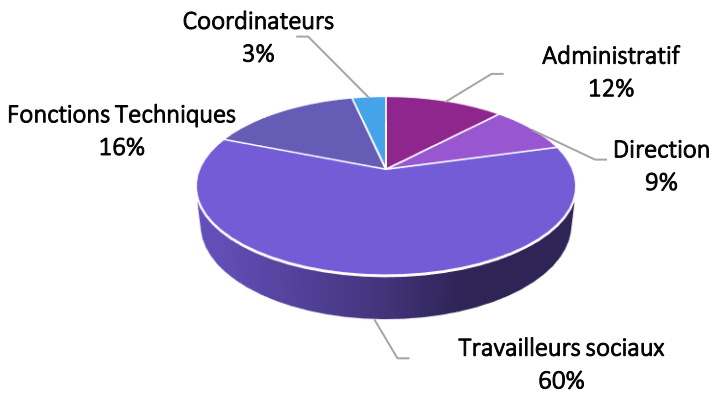
## Répartition des salariés par pôle d'activité



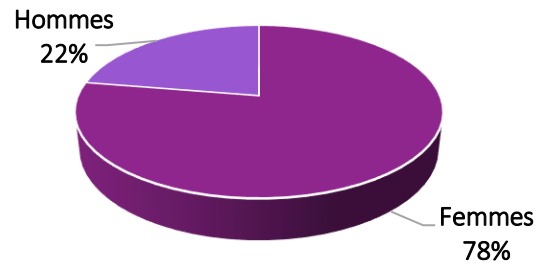
## Répartition des salariés par structure



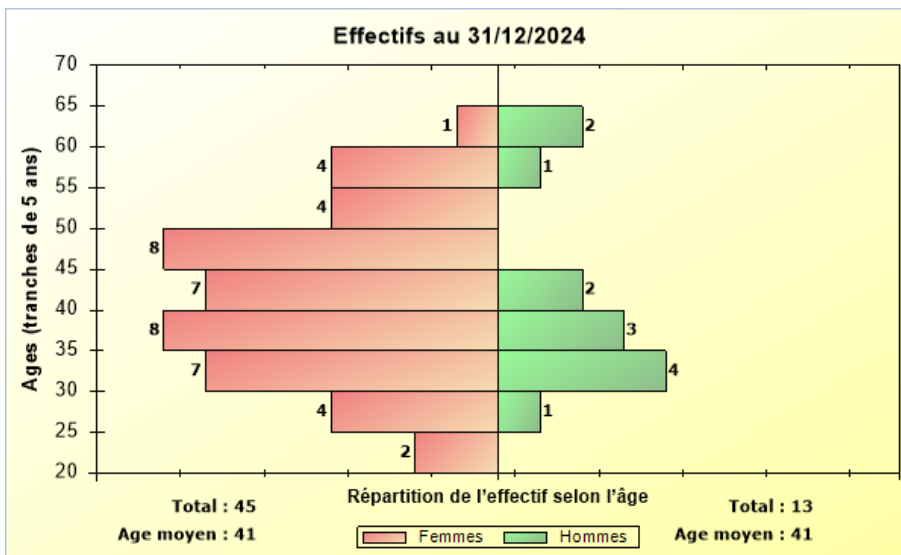
### Répartition des salariés par fonction



### Répartition des salariés par sexe

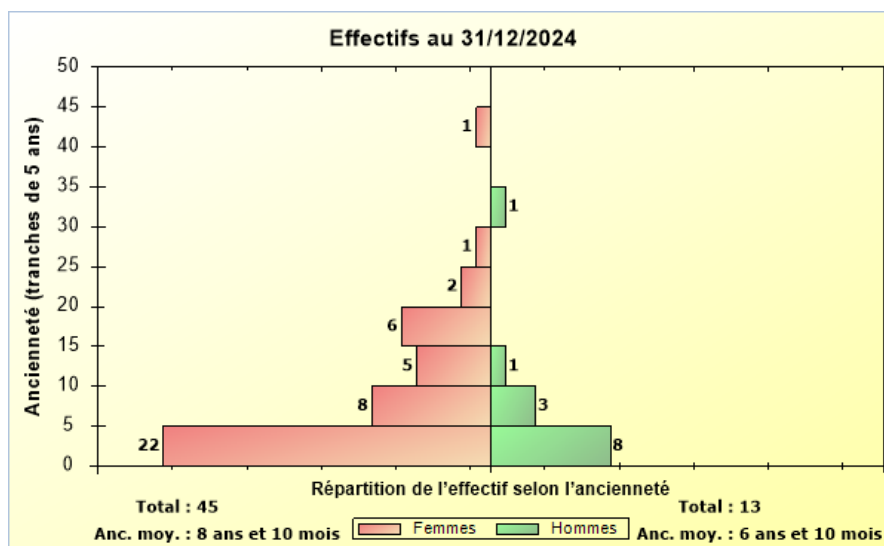


### Pyramide des âges de l'association au 31/12/2024



- ➔ **Age moyen** des salariées : **41 ans** pour les femmes et pour les hommes tout comme en 2023.
- ➔ 13 hommes et 45 femmes. Le nombre d'hommes est en net recul par rapport à l'année 2023.

### Répartition des salariés par ancienneté au 31/12/2024



- ➔ **L'ancienneté moyenne** des salariées femmes est de **9 ans** et reste stable.
- ➔ L'ancienneté moyenne des salariés hommes est de 7 ans et reste stable.

## Pôle Habitat Jeunes

Le pôle Habitat Jeunes d'ALTHEA est le principal acteur départemental pour le logement temporaire des jeunes dans l'Orne et compte à fin 2022 **8 résidences** : 7 résidences dans le département de l'Orne et 1 résidence dans le département du Calvados. Il totalise **221** logements pour **272 places**.



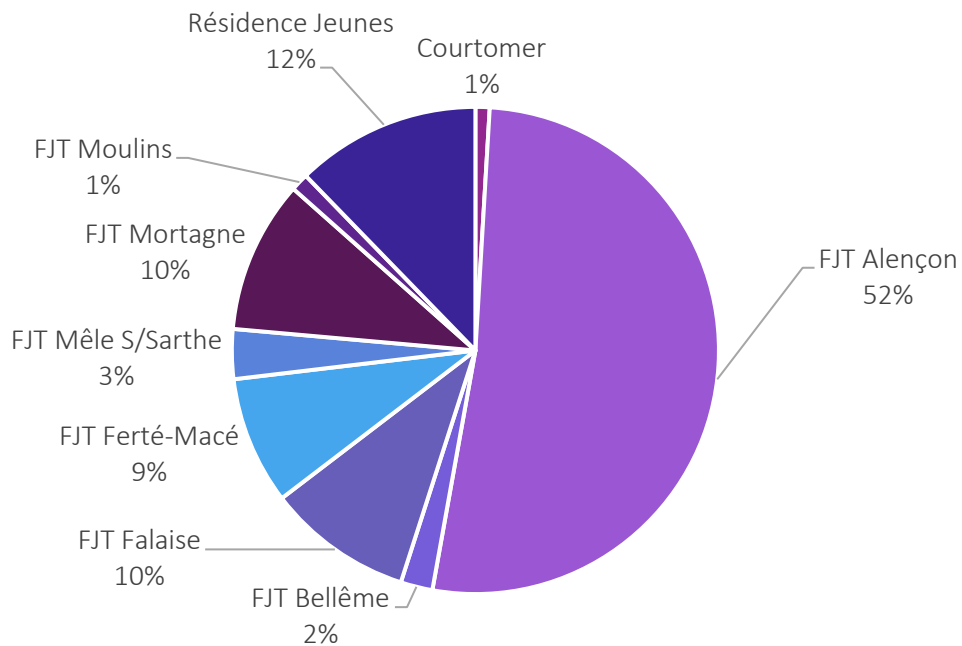
### — Les missions du pôle Habitat Jeunes

En accord avec la pertinence de l'approche globale portée par notre réseau et union Habitat Jeunes, nos résidences sociales se veulent de créer les conditions pour que les **424 jeunes accueillis**, cette année au sein de nos structures, construisent leur parcours de vie et une situation stable en ayant accès non seulement à un logement mais aussi à un ensemble de services destinés à favoriser leur accès à l'emploi, à la santé, aux transports et aux loisirs. Il s'agit, ainsi, d'accompagner les jeunes dans les différentes phases d'apprentissages et d'expérimentations qui caractérisent la jeunesse et, plus généralement, de les soutenir dans leurs parcours d'émancipation, dans leurs parcours résidentiels et leur accès au logement autonome. Et cela d'autant plus que l'autonomie « résidentielle » n'est plus nécessairement synonyme d'indépendance financière. Entre 16 et 30 ans, les jeunes connaissent des situations diverses et évolutives, leurs trajectoires géographiques, professionnelles et affectives ne sont pas linéaires mais constituées d'une succession d'étapes et d'épreuves auxquelles ils doivent donner cohérence.

#### Nombre de jeunes ayant séjournés dans nos établissements en 2024

FJT LANCREL	220
LA RESIDENCE JEUNES	52
COURTOMER	4
MOULINS LA MARCHE	5
FJT MORTAGNE	43
FJT BELLEME	9
FERTE MACE	36
FALAISE	41
LE MELE SUR SARTHE	14
<b>Total FJT HABITAT JEUNES avec Résidence Jeunes</b>	<b>424</b>

## Répartition par établissement des résidents sur 2024



### Evolution en % de la population accueillie entre 2023 et 2024

FJT LANCREL	53%
LA RESIDENCE JEUNES	11%
COURTOMER	1%
MOULINS LA MARCHE	1%
FJT MORTAGNE	12%
FJT BELLEME	2%
FERTE MACE	8%
LE MELE SUR SARTHE	3%
FALAISE	9%
<b>Total FJT HABITAT JEUNES avec Résidence Jeunes</b>	<b>100%</b>

Nous avons constaté une augmentation à Mortagne suite au départ des apprentis des Compagnons du devoirs, qui ont été réorientés sur Mortagne, qui est une plus grande ville avec les commodités aux alentours.

Concernant la Résidence Jeunes à Alençon, une transformation de places en FJT a été faite en septembre 2024, ce qui explique une baisse par rapport à l'année 2023 et une hausse côté FJT.

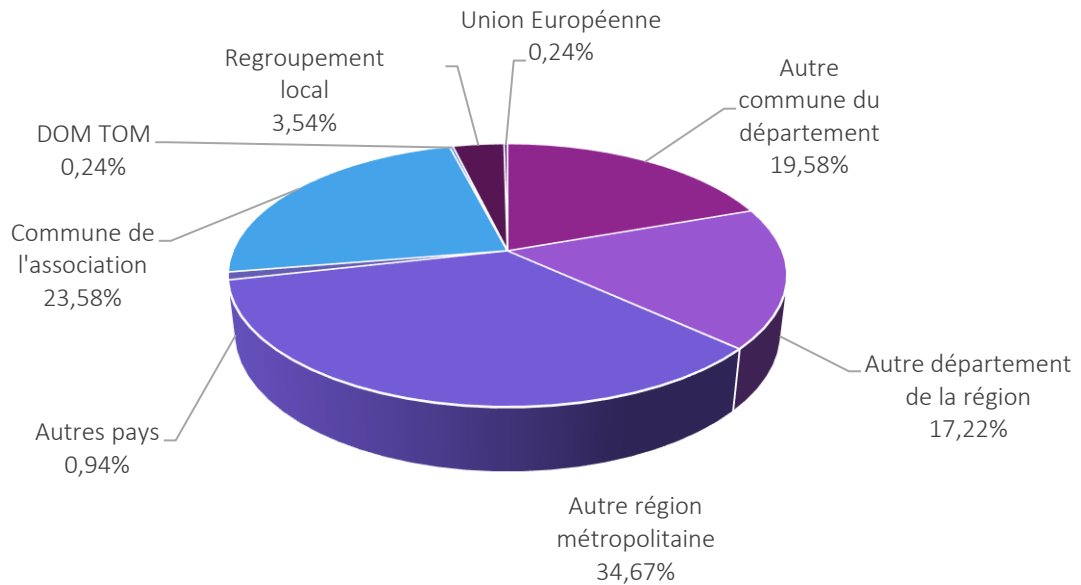
### — L'équipe Habitat Jeunes

L'équipe compte **12 salariés** (11.90 ETP) : 7 intervenants socio-éducatifs (dont 1 Coordinateur), un technicien de maintenance, 3 employées de collectivité, une assistante de direction et un directeur réparti sur les sites d'Alençon, de Saint-Langis-Lès-Mortagne, de la Ferté Macé et de Falaise. Mais il ne faut pas oublier la mutualisation avec le service MNA et la présence de 2 veilleurs.

## — L'activité Habitat Jeunes

### ► Typologie des jeunes accueillis :

Origine géographique des résidents en 2024



46.7% les jeunes accueillis dans nos résidences jeunes sont essentiellement issus du territoire (commune, CDC et département). La demande est donc très locale et plus le site est rural, plus cela semble marqué.

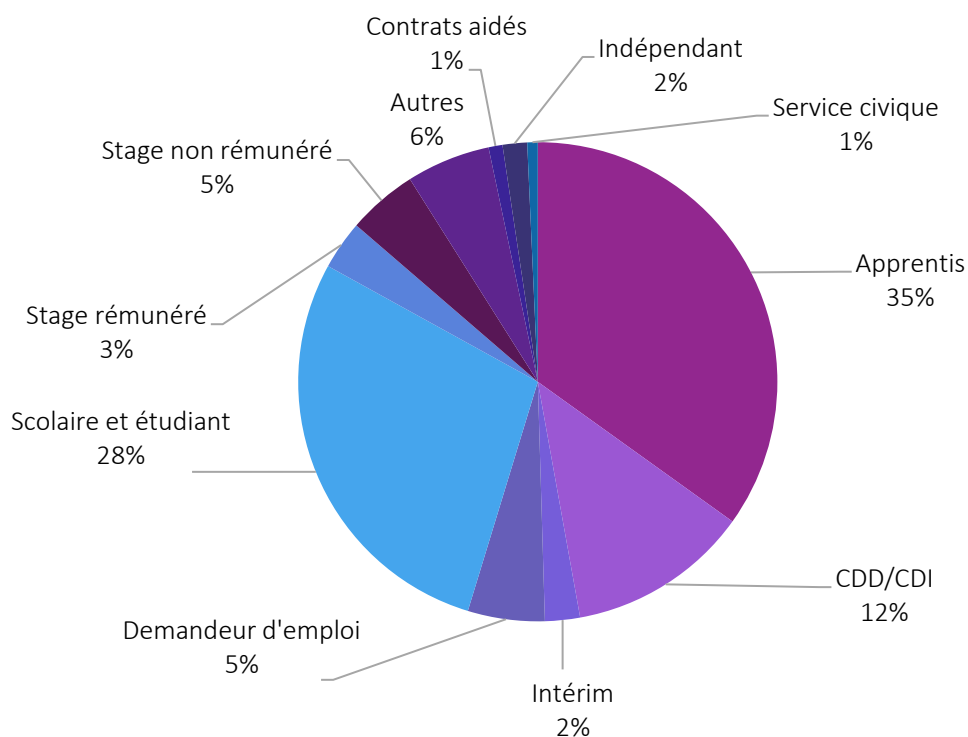
L'augmentation de la demande locale est aussi, notamment sur Alençon, l'expression du besoin des services et structures sociales dorénavant pris en compte dans nos données statistiques.

La très grande majorité vient donc de l'Orne (ou du Calvados pour Falaise, 44%). Un tiers arrive des autres départements normands. Les résidences jeunes restent donc des lieux privilégiés d'attractivité de nos territoires.

Concernant la Ferté Macé, 79% jeunes viennent de la région. Parmi ces jeunes, beaucoup sont originaires de différents pays : Afghanistan, Liban, Algérie, Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Inde, Royaume-Uni, ce qui apporte une mixité culturelle importante au foyer. Nous avons également quelques jeunes, parmi ces 79%, qui étaient pris en charge auparavant par des structures sociales du territoire telles que Coallia, le CPH, etc.

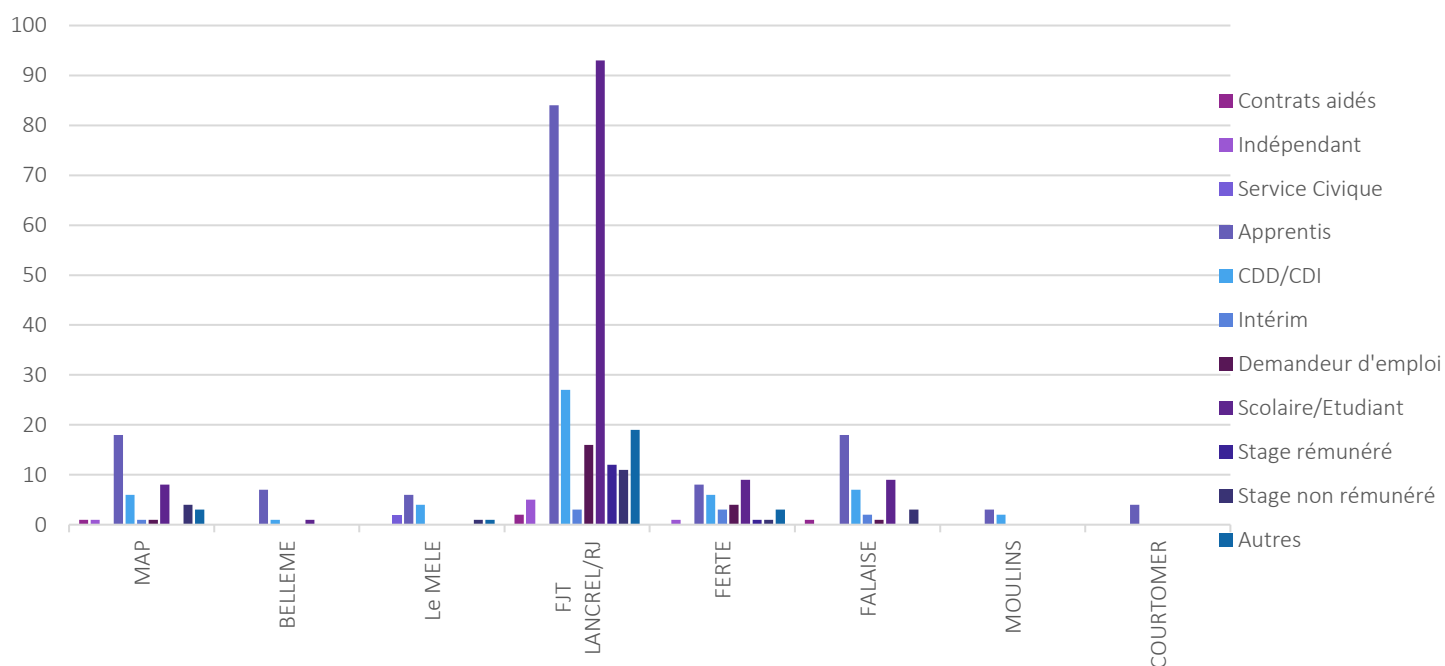
► Répartition par statut professionnel pour l'ensemble des établissements Habitat Jeunes

Niveau scolaire des résidents en 2024



Les statuts socioprofessionnels sont diversifiés, incluant, pour la plupart des sites, des apprentis, des étudiants, des travailleurs à temps partiel et des demandeurs d'emploi. Cela met en évidence les situations complexes auxquelles ces jeunes sont confrontés.

Répartition des statuts par établissement en 2024



Concernant Alençon, sur 272 jeunes accueillis en 2024, 84 jeunes sont apprentis, 93 jeunes sont étudiants ou stagiaires et 27 jeunes sont en emploi classique (CDD, CDI, intérim), ce qui représente 75% du public accueilli.

Concernant la Ferté Macé, certains jeunes, suite à la fin de leurs études ou de leur CDD, s'inscrivent en intérim et sont employés chez SNV, l'une des grandes entreprises du territoire.

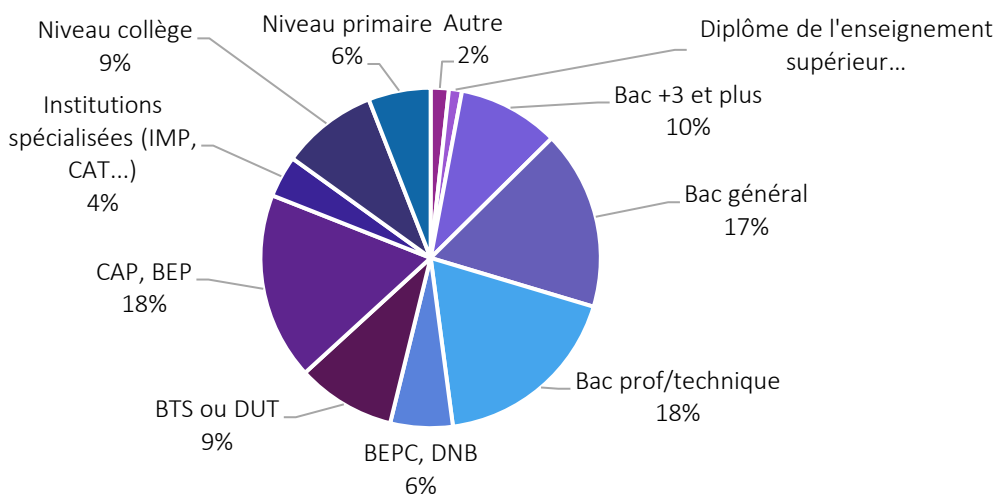
Concernant Mortagne, sur 43 jeunes accueillis en 2024, 18 jeunes sont apprentis dans différents secteurs d'activité : commerce, bâtiment (peintre, charpentier), métiers de bouche (cuisinier, boulanger), etc. Nous avons noté plus de demandes de stagiaires, du fait d'une augmentation de demandes de la part de la MFR et du lycée Jean Monnet liée à une offre limitée de dortoirs pour les jeunes en études supérieures. Nous constatons également que les mêmes entreprises que l'année précédente ont continué à embaucher les jeunes de la résidence.

Concernant Bellême, 7 jeunes sur 9 sont des apprentis qui intègrent des métiers manuels (ébéniste cuisinier, peintre, usine) avec des contrats longs séjours. Comme l'année précédente, nous n'avons pas de demande de logement de salariés et peu d'offres d'emplois attractives pour les femmes.

Concernant Le Mêle sur Sarthe, le public est hétérogène mais la cible reste des apprentis, dans différents secteurs d'activités : présentatrice radio, usine, boucherie, etc.

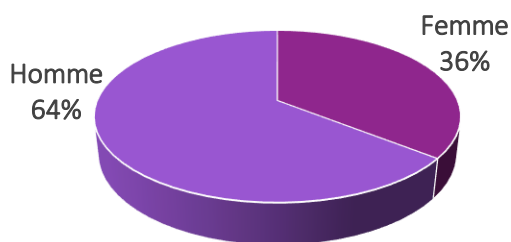
► Répartition par niveau scolaire à l'arrivée :

Niveau scolaire des résidents en 2024



En 2024, 25% des résidents ont un niveau inférieur au brevet, 18% ont un CAP/BEP, 35% ont le niveau bac et seulement 20% sont diplômés de l'enseignement supérieur. La proportion des « bac + » a tendance à baisser au profit des bacheliers.

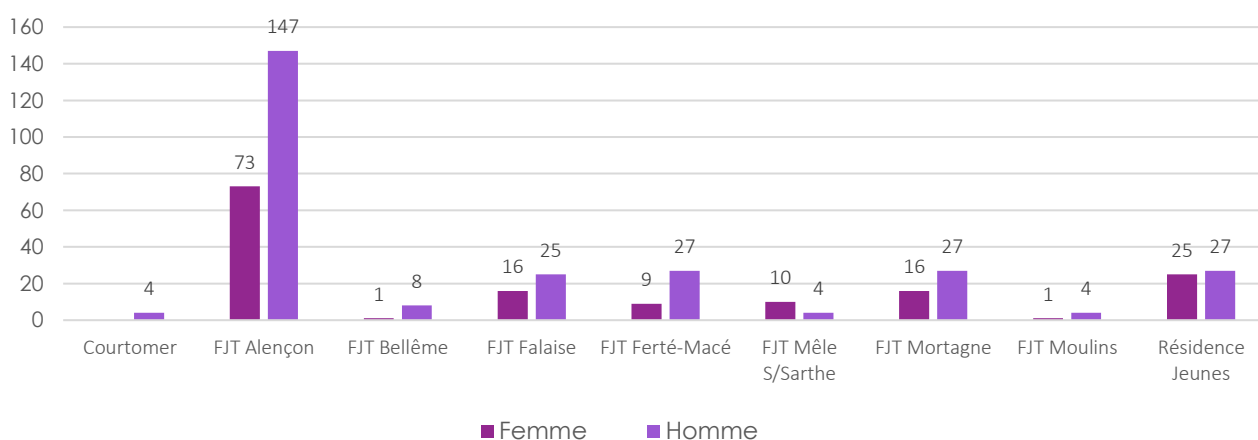
► Répartition Hommes/Femmes



La répartition H/F n'évolue pas par rapport aux années précédentes. Cette forte majorité d'hommes s'explique par la dominance masculine dans les formations alternantes dans les secteurs tels que la boulangerie, les métiers du bâtiment, ou de l'agriculture.

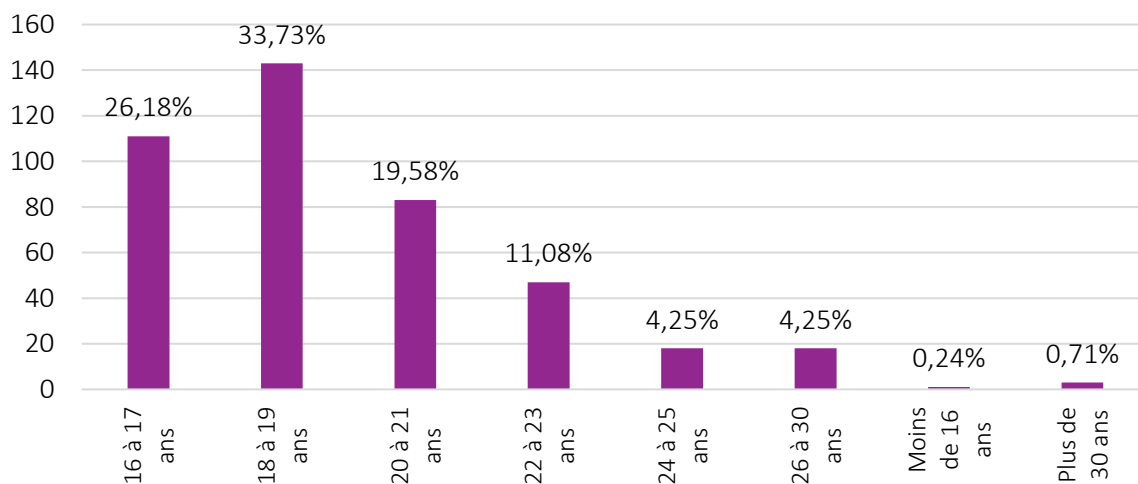
Sauf au Mêle sur Sarthe, où nous avons davantage de jeunes femmes qui travaillent dans l'administratif, dans les écoles, ou dans le commerce.

Répartition H/F par établissement



► Répartition par tranche d'âge

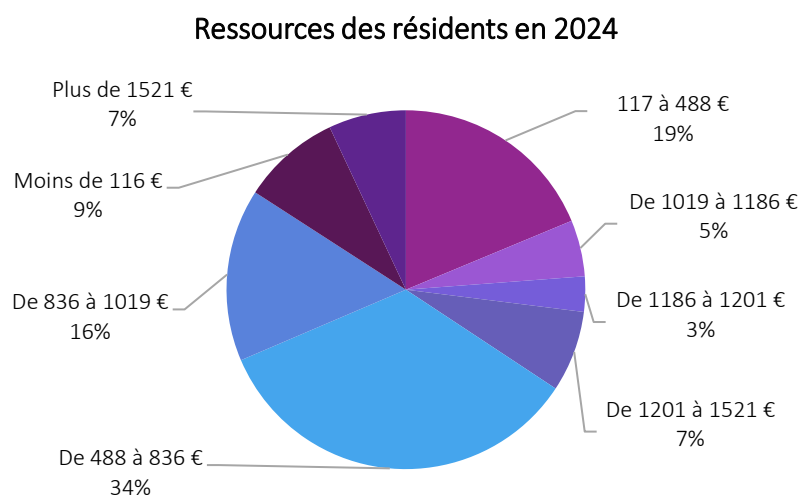
Age des résidents en 2024



L'âge moyen des jeunes accueillis dans nos structures se situe entre 16 et 25 ans, ce qui correspond à notre public cible.

En 2024, 95% des jeunes accueillis ont moins de 25 ans dont 79.5% ont moins de 21 ans. Les plus jeunes, plus largement les – de 21 ans sont de plus en plus nombreux (71% en 2023, 64% en 2022, 67 % en 2021).

► **Ressources des résidents en 2024**

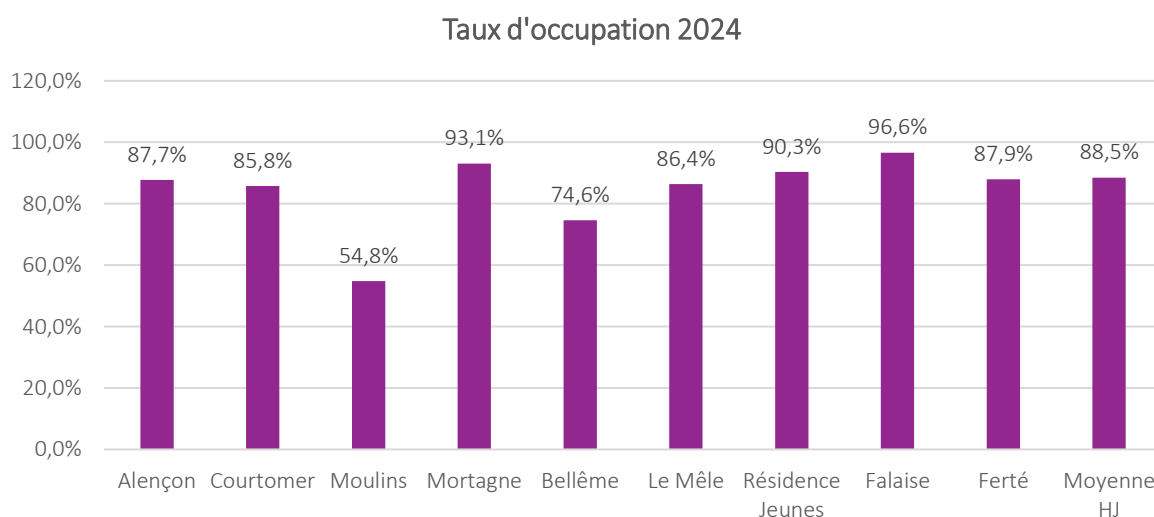


62% des résidents dispose de ressources inférieures ou égales à 836€ par mois. Les étudiants et les jeunes relevant de tiers institutionnels ont les plus faibles revenus. La majorité des jeunes, à leur arrivée en FJT, sont en situation de précarité financière, des demandes d'aides financières sont donc effectuées auprès des partenaires sociaux ou des associations caritatives (Resto du cœur, Secours Catholique, le CIAS /CCAS, la Mission Locale ou encore le Conseil Départemental, etc.).

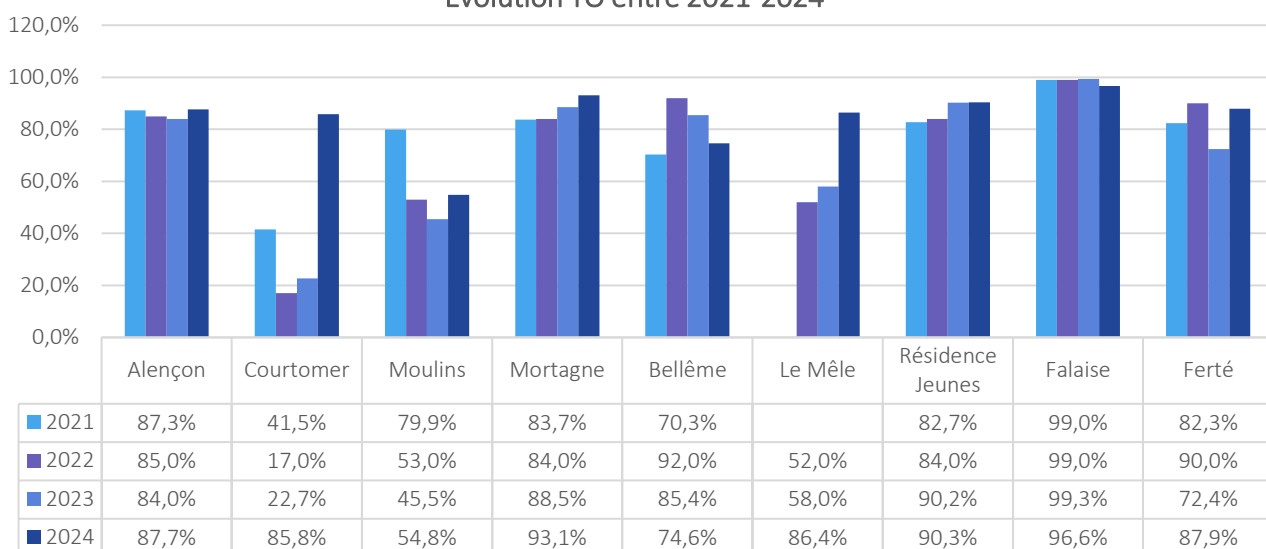
► **Évènements indésirables**

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'association ALTHÉA s'est dotée d'outils et de procédures qui lui permettent d'assurer un meilleur suivi des évènements indésirables (EI) et évènements indésirables graves (EIG) auxquels les résidents et les équipes sont confrontés. L'association peut ainsi y apporter les meilleures réponses. Les évènements indésirables graves sont systématiquement remontés à la direction générale de l'association et aux autorités de tutelles concernées (DDETSPP et/ou ASE). En 2024, nous avons recensé 18 évènements indésirables et 7 évènements indésirables graves au sein des FJT (dégradations, violences, comas, malaises, troubles du comportement, manquements au règlement, problème technique, vol).

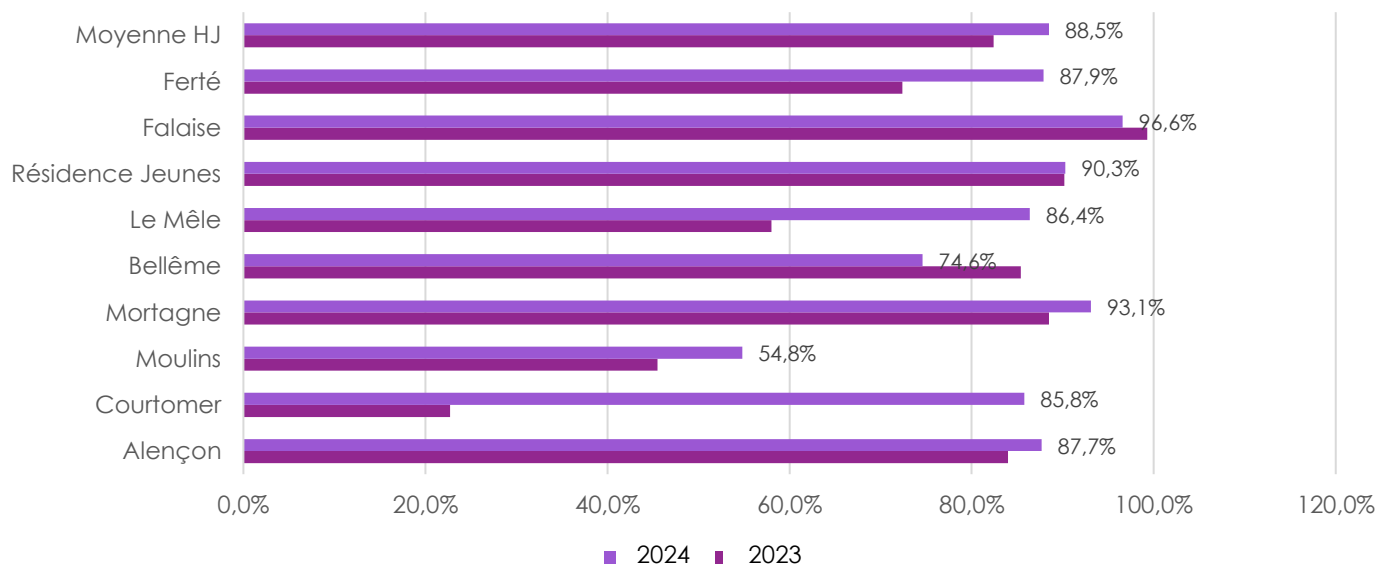
► **Taux d'occupation et durée moyenne de séjour :**



### Evolution TO entre 2021-2024



### Evolution TO 2023-2024



Les taux d'occupation en 2024 évoluent très favorablement par rapport aux autres années.

Concernant Alençon, on note une augmentation de 3 points (84% en 2023 et 87,7% en 2024).

Concernant Mortagne, une augmentation significative du taux d'occupation a été réalisée en 2024 (93% versus 89% en 2023) ce qui s'explique par un moindre turn-over comparé à l'année précédente, et par des situations professionnelles plus stables des résidents.

Concernant Bellême, une baisse conséquente du taux d'occupation est à déplorer (85% en 2023 contre seulement 74% en 2024), suite aux départs de deux résidents en apprentissage ayant subi une rupture de leur contrat. Cela a impacté directement le taux d'occupation car nous n'avons que 4 logements sur ce site et peu de demandes. Cependant, la situation s'est améliorée et la structure a affiché complet dès le mois de décembre 2024.

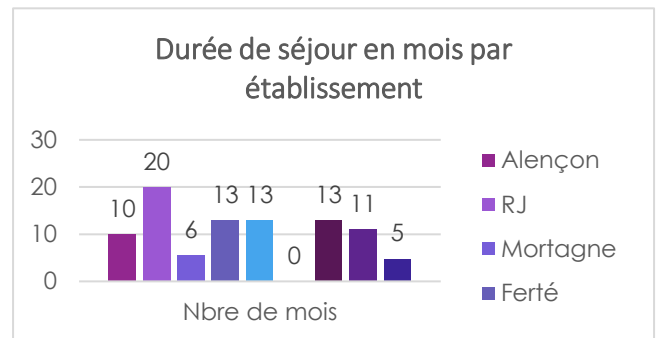
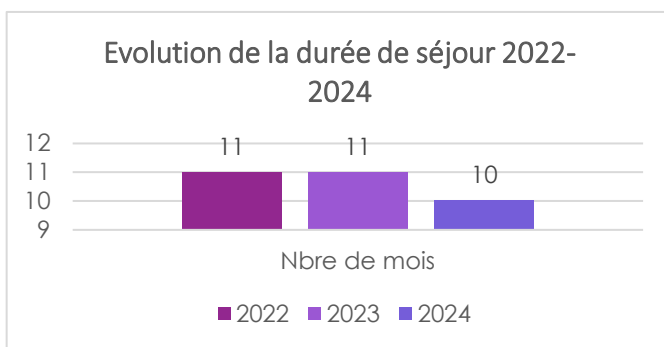
Concernant Le Mêle sur Sarthe : ouvert depuis juillet 2022, la mise en place de la structure et la promotion sur les deux premières années ont porté ses fruits car les demandes de logement ont augmenté, nous avons eu une hausse considérable du taux d'occupation (58% en 2023) avec l'accueil

de jeunes avec des longs contrats (apprentis / contrat CDD-CDI) mais accueil aussi des jeunes avec différents statuts (service civique, stagiaires, intérimaires).

Concernant la Ferté Macé, nous avons constaté une hausse conséquente, de 72% à 87% en 2024. Cette hausse s'explique par la durée moyenne de séjour plus importante (13 mois)

► **Durée moyenne de séjour**

La moyenne des séjours pour l'Habitat Jeunes est de 10 mois contre 11 mois l'année dernière. Cette durée de séjour a légèrement diminué du fait de la transformation de la résidence jeunes qui n'accueillait que des étudiants en Foyer Jeunes Travailleurs. En effet, la durée moyenne de séjour de la résidence jeunes est de 19 mois, et donc bien plus élevée que celle d'un foyer de jeunes travailleurs.



**Points notables :**

L'année 2024 a été marquée par différents événements :

- La mise en place d'une convention de partenariat avec le centre de formation ISPA pour la réservation de 10 logements sur l'année ;
- La transformation des 34 places de la Résidence Jeunes en Foyer Jeunes Travailleurs au mois de septembre 2024 ;
- Le renfort du lien partenarial avec les différents centres de formation, réalisé par la Présidente et la Directrice Générale.

► **Valeur ajoutée de l'accompagnement :**

**Nbre de demandes APL traitées**

En 2024, 136 demandes APL ont été traitées.

**Nbre d'aides (Mobili Jeunes, Fond coup de pouce, Prime d'activités)**

En 2024, 24 dossiers Mobili jeunes et 27 Fond coup de pouce et prime d'activités ont été établis.

**Nbre de jeunes qui ont un CEJ**

En 2024, 11 jeunes sont en CEJ.

**Nbre de demandes FSL**

14 dossiers de demande FSL accés.

**Nbre de suivi individuels (Budgétaire, insertion, santé)**

76 suivis de résidents en difficulté.

**Nbre d'actions de prévention**

- 11 actions de prévention dont :
- 1 Action Addiction aux écrans.
  - 3 actions Mois sans Tabac
  - 4 actions code de la route

## Nbre d'ateliers liés à la santé

### Actions conduites sur 3 sites :

36 repas « diner presque parfait ». 6 groupes

1 soirée Top Chef

35 ateliers cuisine

3 ateliers Jardinage

## Nbre d'ateliers liés à des activités sportives ou récréatives

10 ateliers sportifs : course d'orientation, Dodgeball, Ultimate, Randonnée, 2 séances de Badminton. Parcours Santé.

6 sorties récréatives : KOHL AND SARTHE, Laser Game, Escape Game Karting, Ciné et Bowling

10 Soirées Jeux de société et Ludiques ex Blind test

3 soirées de fin d'année (1 par site).

## ► Animations & partenariats

- Les acteurs locaux de la jeunesse : missions locales, centres de formation, centres sociaux, Bureau Information Jeunesse...
- Les services et établissements éducatifs et médicaux sociaux (Institut Médicoéducatif du Perche, MECS « des Petits Châtelets », le FDE, la PJJ, ...) qui nous sollicitent afin de travailler l'autonomie et la professionnalisation de jeunes qu'ils accueillent.
- L'Union Nationale Habitat Jeunes (UNHAJ) et son instance régionale, URHAJ qui permettent de centraliser et de mutualiser les fonctions nécessaires aux adhérents : communication, formation, diagnostic, prospective et développement.
- Les collectivités territoriales qui nous sollicitent pour des études sur les besoins des jeunes et la gestion de résidences sur leur territoire.
- Les partenariats éducatifs et financiers : La CAF, Le Conseil Départemental, La DDETSPP, Le FONJEP, l'ARS, Action logement.



Séance Badminton au Mêle sur Sarthe



Soirée de Noël à Mortagne





Soirée Pizza à Mortagne au Perche



Sortie Kohl And Sarthe Inter ALTHEA  
HABITAT JEUNES



Photoboth de la soirée de Noël à  
Alençon

Soirée de Noël à La Ferté



Séance de code de la route à La Ferté



Karting à La Ferté Macé

Repas partagé au FJT ALENCON



Mise en place d'un parcours santé à Alençon



Intervention dun CLLAJ au FJT de Falaise

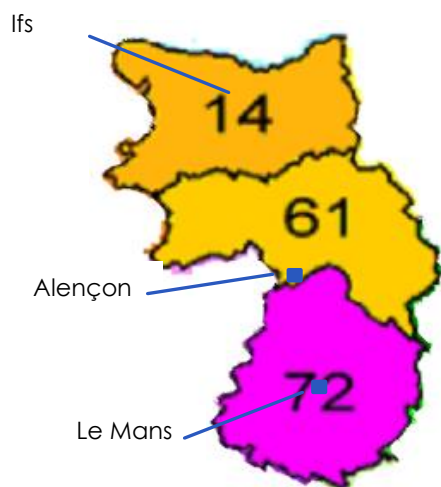
Jeux d'animation lors de la fête de fin d'année à Falaise



Soirée Raclette à Falaise

## Pôle Accueil des étrangers

### ■ Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) :



ALTHÉA compte aujourd'hui **3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile** répartis sur 2 régions (Normandie et Pays de la Loire) et 3 départements (**Calvados**, **Orne** et **Sarthe**).

Les 3 CADA représentent une capacité totale d'accueil de **411 places** dont 291 places en Normandie (Alençon et Caen) et 120 places en Pays de la Loire (Le Mans).

Les résidents sont hébergés dans des logements sociaux en diffus que nous captions auprès des différents bailleurs sociaux.

Aujourd'hui nous disposons d'un parc de **95 appartements**.

### — Les missions des CADA

Une nouvelle loi a été votée le 26/01/2024 pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration. Les dispositions de cette loi sont entrées en vigueur à la suite des décrets d'application des 14 et 16 juillet 2024.

Les CADA ont pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement ainsi que l'accompagnement social et administratif des personnes dont la demande d'asile est traitée par la France, pendant la durée d'instruction de cette demande.

Ces missions recouvrent différentes interventions :

- ▶ **Accueil** : présentation de la structure, du règlement de fonctionnement et du règlement intérieur ;
- ▶ **Accompagnement social** : ouverture des droits à la CMU, suivi médical (première visite médicale), ouverture d'un compte bancaire, inscription à l'école des enfants, transcrire le récit des demandeurs d'asile pour permettre l'introduction de la demande d'asile auprès de l'OFPRA ;
- ▶ **Préparation à la sortie** : informer les demandeurs d'asile sur les suites données à l'instruction de leur demande d'asile :
  - Soit l'obtention du statut de réfugié et, dans cette hypothèse, les accompagner vers l'accès au logement social et vers l'emploi,
  - Soit le rejet de la demande d'asile et, dans cette hypothèse, les informer sur les voies de recours et les dispositifs d'aide au retour.

Ils sont orientés dans nos structures par l'Office Français de l'Immigration et de l'Insertion (OFII).

Les demandeurs d'asile sont hébergés dans des logements en diffus, par famille, ou en cohabitation. A l'issue de leur procédure d'asile, qu'ils bénéficient ou non de la protection internationale, ils doivent quitter le CADA pour s'orienter vers des structures adaptées à leur nouveau statut.

## — L'équipe CADA

L'ensemble de nos CADA compte **28 salariés** (27.60 ETP). Cela correspond à un taux d'encadrement de 1 ETP pour 15 résidents, conformément aux textes. Ce sont essentiellement des intervenants socio-éducatifs, mais chaque CADA compte aujourd'hui un intervenant social en charge de la gestion locative, un technicien de maintenance, un assistant de direction et un directeur. Le CADA du Mans compte également un intervenant social en charge des affaires juridiques.

## — L'activité des CADA

Les équipes des CADA accueillent, hébergent et accompagnent les demandeurs d'asile tout au long de leur procédure. A l'issue de cette procédure, qu'ils bénéficient de la protection internationale ou pas, ils doivent quitter le CADA pour s'orienter vers des structures adaptées à leur nouveau statut, ou vers des hébergements d'urgence lorsque cela est possible.

### Chiffres clés du CADA d'Alençon : 162 places

- ⇒ Taux d'occupation 2024 : 89% (Taux identique en 2023 : 89%)
- ⇒ Taux de rotation en 2024 : 77% (96% en 2023)
- ⇒ Nombre de personnes hébergées en 2024 : 277 personnes (292 en 2023)
- ⇒ Nombre de personnes présentes au 31/12/2024 : 160 personnes
- ⇒ Nombre de journées réalisées : 52 774
- ⇒ Durée moyenne de séjour : 12,03 contre 17,78 mois en 2023
- ⇒ Nombre de nationalités représentées : 39

### Chiffres clés du CADA de Caen : 129 places

- ⇒ Taux d'occupation 2024 : 91% (93% en 2023)
- ⇒ Taux de rotation 2024 : 72% (93% en 2023)
- ⇒ Nombre de personnes hébergées en 2024 : 220 (249 personnes en 2023)
- ⇒ Nombre de personnes présentes au 31/12/2024 : 128
- ⇒ Nombre de journées : 42 835
- ⇒ Durée moyenne de séjour : 12,91 mois contre 14,33 mois en 2023
- ⇒ Nombre de nationalités représentées : 31

### Chiffres clés du CADA du Mans : 120 places

- ⇒ Taux d'occupation 2024 : 97% (99% en 2023)
- ⇒ Taux de rotation 2024 : 69% (39% en 2023)
- ⇒ Nombre de personnes hébergées en 2024 : 196 personnes (159 en 2024)
- ⇒ Nombre de personnes présentes au 31/12/2024 : 114 personnes
- ⇒ Nombre de journées : 42 683
- ⇒ Durée moyenne de séjour : 18,6 mois contre 24,30 mois en 2023
- ⇒ Nombre de nationalités représentées : 23

## ► Typologie des demandeurs d'asile :

### Top 3 des nationalités les plus représentées

Dans les 3 CADA, nous observons de plus en plus de nationalités diverses : 51 nationalités ont été recensées.

La nationalité Congolaise est fortement représentée sur l'ensemble des 3 dispositifs.

Les 3 nationalités les plus représentées sur le CADA 14 sont : la nationalité Congolaise, Géorgienne et guinéenne.

Sur CADA 61 : Comme l'an passé, la nationalité la plus fortement représentée est la nationalité Afghane, suivie de la nationalité Congolaise et Russe.

Sur le CADA 72 : Les nationalités majoritaires sont : la nationalité Guinéenne, Congolaise et Géorgienne.

	CADA 14	CADA 61	CADA 72
1	CONGOLAISE RDC	AFGHANE	GUINEENNE
2	GEORGIENNE	CONGOLAISE RDC	CONGOLAISE BRAZ
3	GUINEE	RUSSE	GEORGIENNE

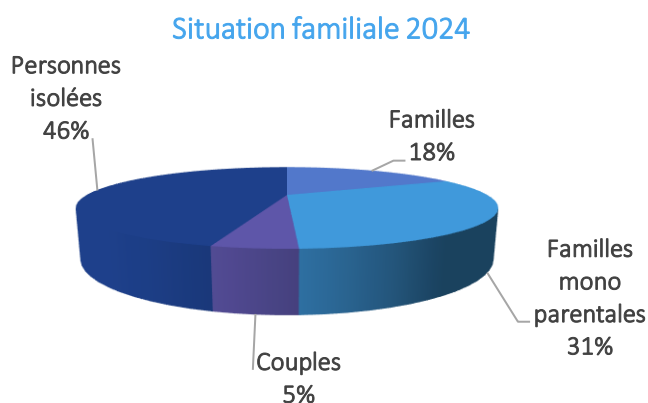
### Composition familiale

Sur l'année 2024, les ménages les plus représentés sont les personnes isolées et les familles monoparentales.

Au global, nous avons accueilli 45,8% de personnes isolées et 31,4% de familles monoparentales.

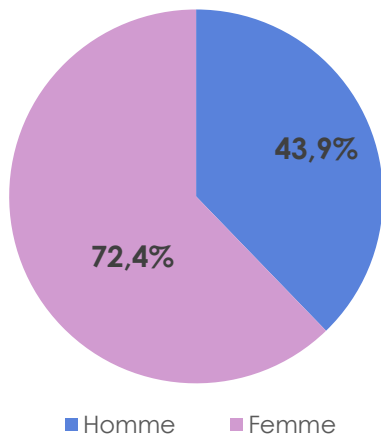
Nous observons une différence inter-CADA puisque le CADA 61 ainsi que le CADA 14 ont accueilli majoritairement des personnes isolées (51 personnes pour le CADA 14 / 77 personnes pour le CADA 61). A l'inverse, le CADA 72 a accompagné majoritairement des familles composées exclusivement de mères avec leurs enfants en bas âge (31 familles Monoparentales et 12 personnes isolées).

Sur le CADA 61, il y a eu autant de familles monoparentales que de familles couples avec enfant(s) (22 dans les 2 cas).



Nous avons une majorité de femmes accompagnées sur nos structures qu'elles soient en couple ou seule avec leurs enfants. Les hommes sont présents dans nos structures majoritairement seuls, sans femmes ni enfants les accompagnants, tandis que à la vulnérabilité des femmes s'ajoute celle de la présence de leurs enfants souvent en bas âge. Elles demandent une protection en France pour elles-mêmes mais également pour leurs enfants et notamment pour leurs filles qu'elles souhaitent protéger de l'excision.

### Répartition Hommes - Femmes



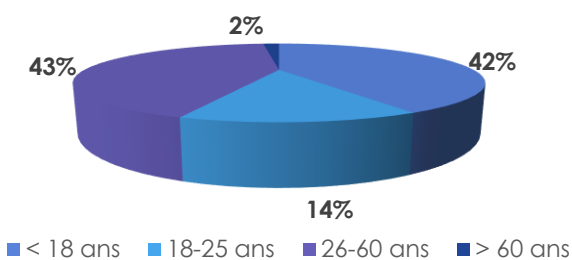
La population accueillie se compose majoritairement de femmes sur les CADA 14 et 72, contrairement au CADA 61 qui a accueilli plus d'hommes. Ceci est en lien avec les 12 places fléchées par l'OFII pour les hommes isolés. Au global, la répartition s'équilibre avec 318 hommes et 382 femmes accompagné(e)s.

### Répartition par tranche d'âge

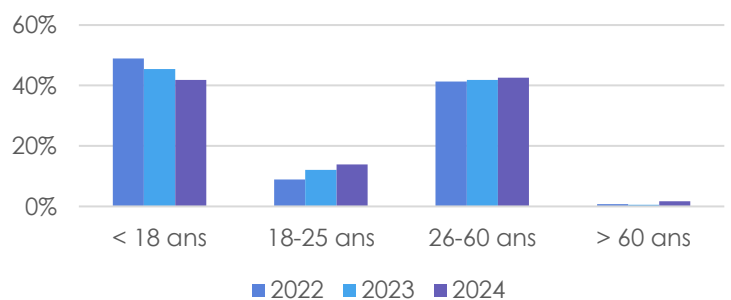
Depuis 2020, la répartition des tranches d'âge reste stable avec majoritairement des enfants de moins de 18 ans, suivi de près par les adultes entre 26 et 60 ans.

Sur le Calvados et l'Orne le public est majoritairement âgé de 26 à 60 ans ce qui représente un impact conséquent sur l'accompagnement.

### Age des résidents 2024



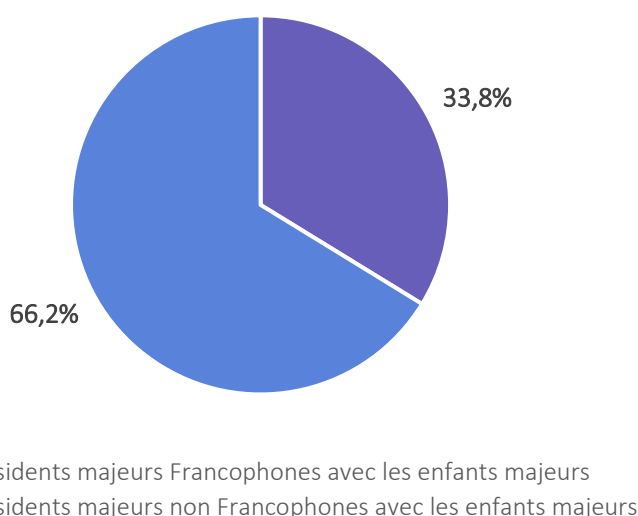
### Evolution de l'âge des résidents 2022-2024



### Nombres de Francophones

66,2% des personnes majeures accueillies (y compris les enfants majeurs) ne sont pas Francophones. Sur le CADA 61, seuls 20% des personnes majeures accueillies sont Francophones ce qui génère des frais d'interprétariat plus conséquents. Sur les 2 autres CADA

la proportion des Francophones et non francophones tend à s'équilibrer avec tout de même encore une majorité de non francophones.



### Nombre de résidents

Sur l'année 2024, nous avons accueilli au global **693 résidents contre 700 en 2023**, ce qui correspond à une très légère diminution (-1%) par rapport à l'année 2023. Toutefois, cette donnée est à nuancer car sur le CADA 61, nous notons une légère diminution de l'accueil (- 15 personnes en 2024). A l'inverse, nous notons une augmentation sur les 2 autres CADA : CADA 14 (+ 29 résidents) ; CADA 72 : (+ 37 personnes).

### Nbre de résidents suivis par un psy

Sur les 693 résidents présents en 2024, **79 personnes** ont eu un suivi psychologique régulier, soit 11,4% du public accueilli. 13 dossiers MDPH ont été déposés et 26 demandes de régularisation pour raison de santé dont 6 pour parents d'enfants malades.

Aussi, nous sommes au regret de constater que 48 personnes ont été en défaut de soins, soit 7% des résidents, dû au fait de la carence des trois mois, comptée à partir de la date d'enregistrement au guichet unique, qui ne leur permet pas d'avoir accès à une complémentaire santé solidaire. D'autre part, la désertification médicale de nos territoires explique également l'absence d'accès aux soins quand bien même les droits seraient ouverts. Ces personnes accueillies ne peuvent donc pas consulter un médecin ou un spécialiste.

Pour pallier au défaut de soins observé sur le CADA 61 et le CADA 72, les structures sont amenées à orienter les résidents vers des départements limitrophes et en région Parisienne, ce qui implique des frais de transport très importants pour les établissements.

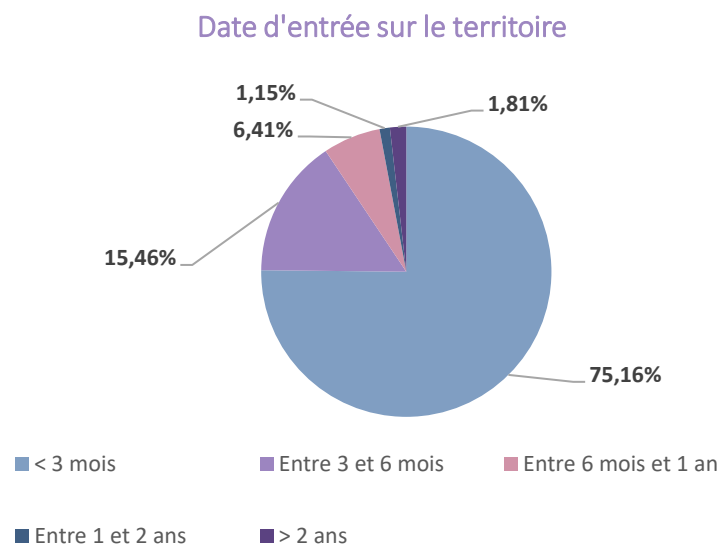
## Date d'entrée sur le territoire

La majorité des personnes accueillies en CADA soit 75,2%, sont présentes sur le territoire depuis **moins de 3 mois**, ce qui implique un accompagnement social renforcé en raison de la méconnaissance du système français et de la langue.

Cette arrivée récente ne permet pas le versement immédiat des droits à l'allocation pour demandeurs d'asile (délai de 45 jours suite au passage au guichet unique) et à la couverture santé (délai de 3 mois de résidence).

Cette absence de ressources et de difficultés d'accès aux soins renforce la vulnérabilité du public. Cela nécessite une adaptation de nos pratiques à ce nouveau profil de demandeurs d'asile et occasionne une charge de travail plus conséquente :

- Introduction (plus fréquente) des dossiers de demande d'asile auprès de l'OFPRA ;
- Délivrance d'aides d'urgence en raison de l'absence de ressources ;
- Accompagnement physique plus fréquent vers les administrations/associations/établissements de santé ;
- Nécessité de recourir à l'interprétariat téléphonique lors des entretiens.



## Volume d'heures d'interprétariat

Nous notons une disparité de recours au service d'interprétariat sur les 3 CADA, qui correspond aux taux de rotation, à la capacité d'accueil, à l'hétérogénéité constatée sur les dates d'entrée sur le territoire ainsi que sur les nationalités accueillies.

En effet, le CADA d'Alençon a eu recours à 669h d'interprétariat (39 nationalités représentées / 162 résidents) tandis que le CADA de Caen et de la Sarthe ont un volume plus restreint : 426h sur le CADA de Caen et 377h sur le CADA du Mans.

### ► Evènements Indésirables

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'association ALTHÉA s'est dotée d'un logiciel qualité « QUALINEO » et de procédures qui lui permettent d'assurer un meilleur suivi des évènements indésirables (EI) et évènements indésirables graves (EIG) auxquels les équipes sont confrontés, afin d'y apporter les meilleures réponses. L'année 2024, a été marquée par la mise en place de Comités de Direction qualité en présence des directeurs d'établissement et des référents qualité.

Les évènements indésirables graves sont systématiquement remontés à la direction générale de l'association et aux autorités de tutelles concernées (DDETSPP). En 2024, nous avons recensé au total 12 évènements indésirables graves au sein des CADA ALTHEA. 7 EIG pour le CADA 61 et 3 EIG pour le CADA 72 et 3 EIG pour le CADA 14.

Cela correspond pour le CADA 61 à : 4 comportements violents, 1 disparition inquiétante, 1 situation de maltraitance envers les usagers (menaces de mort), 1 acte de malveillance envers la structure.

Pour le CADA 72 :

- Une disparition inquiétante d'une femme et de sa fille en bas âge,
- Deux violences intra-familiales

Pour le CADA 14 :

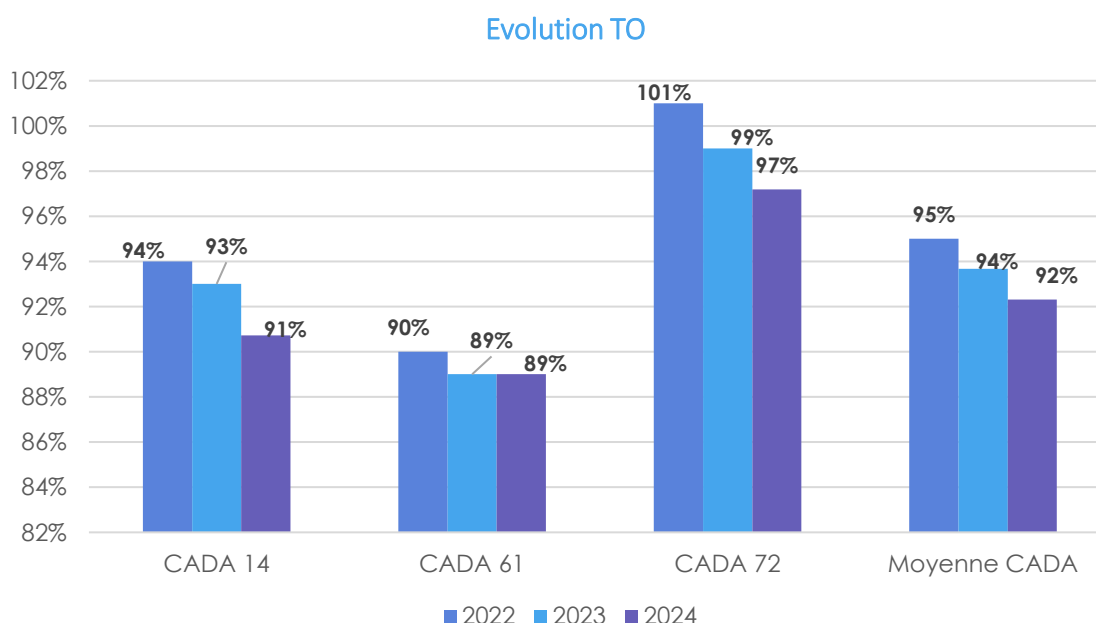
- Une pour agression sexuelle dans le cadre d'un co-hébergement
- Une pour tentative de suicide
- Une pour dysfonctionnement dû à un incident météorologique rendant impossible le retour des personnes sur leur lieu d'hébergement

### ► Taux d'occupation, durée moyenne de séjour et taux de rotation :

Les 3 CADA comptabilisent 92% de taux d'occupation soit une baisse d'un point, par rapport à l'année 2023. Seul le CADA 72 de la Sarthe a atteint le taux d'occupation cible de 97% cette année.

Les CADA de Normandie sont légèrement en dessous de ce taux encore cette année en raison d'une rotation plus importante du public et du délai d'orientation par l'OFII.

Les taux restent toutefois relativement stables depuis plusieurs années.

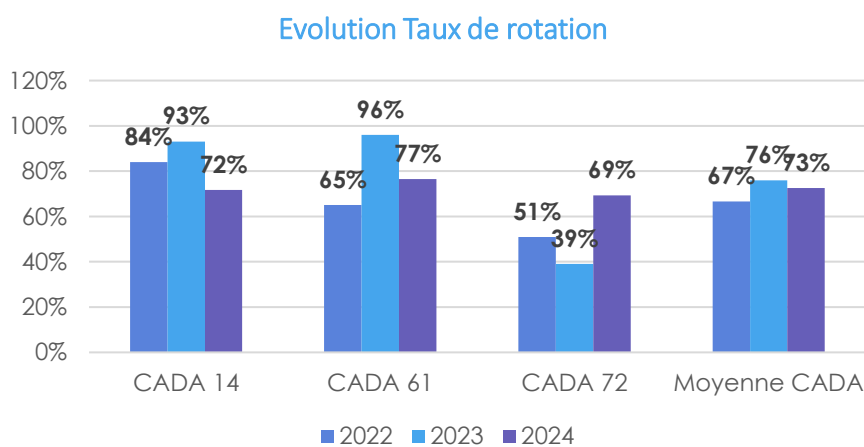


## Evolution des taux de rotation

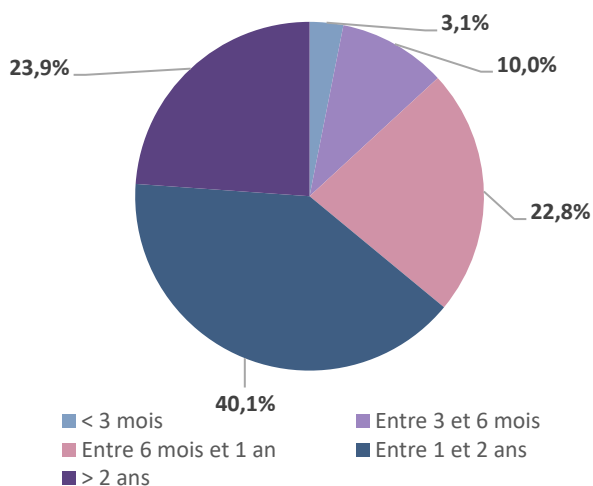
Le taux de rotation est de 72% sur l'ensemble des CADA soit en diminution de 4 points par rapport à l'année dernière.

**Il est à mettre en corrélation avec le taux d'occupation, car plus le taux de rotation est important, plus il est difficile d'atteindre le taux cible de 97%** (temps nécessaire pour la mise en disponibilité du logement et de l'accueil de nouveaux résidents).

Les taux de rotations des CADA de Normandie sont importants mais en légère baisse par rapport à l'année 2023 (77% sur l'Orne et 72% sur le Calvados). Sur le CADA 72, le taux de rotation était moins important en 2023 avec 39% mais il a augmenté très fortement en 2024, atteignant un taux de 69%.



## Durée de séjour



La durée moyenne de séjour en 2024 est de moins de 15 mois (14.51 mois).

Pour les CADA normands, la majorité des personnes reste au CADA entre 1 an et 2 ans : 44 personnes pour le CADA 14 et 52 personnes pour le CADA 61.

C'est sur le CADA de la Sarthe que cette durée de séjour est la plus longue. Une famille est sortie après avoir passée 3 ans au sein de la structure.

Comme indiqué dans le graphique, la majorité des personnes s'est maintenue entre 1 an et 2 ans, soit 40,1%, et 23,9% ont séjourné plus de 2 ans

Par ailleurs, on peut noter que sur les CADA d'Alençon et du Mans 9 personnes sont sorties moins de 3 mois après leur entrée en structure. Sur le Mans, il s'agit d'un transfert vers un autre CADA où une autre partie de la famille avait été accueillie. Par ailleurs, un couple est parti sans le signaler et un abandon à l'OFII a été notifié en ce sens.

## Durée moyenne des procédures (OFPRA / CNDA)

La durée moyenne de la procédure OFPRA s'est stabilisée par rapport à l'année dernière. Elle est de 6,3 mois en 2024 contre 6,6 mois en 2023.

La procédure CNDA semble se stabiliser également en passant de 6 mois à 5,67 mois en 2024.

Ces durées sont sensiblement les mêmes d'un centre à l'autre.

### ► Bilan des dossiers juridiques / régularisation / ARV :

En 2024, 292 décisions ont été rendues. L'OFPRA a rendu le plus de décisions soit 58% contre 42% à la CNDA.

Les décisions sont négatives dans la majorité des cas que ce soit à l'OFPRA 52%, ou à la CNDA 75,4%.

Il faut noter que le taux de reconnaissance est plus élevé à l'OFPRA qui rend 48,2% de décision favorable contre 24,6% à la CNDA.

De forte disparité sont à noter entre les 3 départements. En effet, sur le Calvados, le taux de reconnaissance est particulièrement faible à l'OFPRA ( 19 réponses positives contre 40 négatives) aussi bien qu'à la CNDA ( 4 réponses positives contre 42 négatives). En Sarthe, le taux de reconnaissance est meilleur à la CNDA ( 10 réponses positives contre 8 négatives) qu'à l'OFPRA en 1<sup>ère</sup> instance ( 10 réponses positives contre 40 négatives). A contrario, sur l'Orne, le taux de reconnaissance à l'OFPRA est nettement meilleur qu'à la CNDA : 53 réponses positives à l'OFPRA pour 8 négatives et 16 réponses positives contre 42 négatives en seconde instance à la CNDA.

L'Aide au Retour Volontaire a pu être mise en place pour 14 personnes. C'est au CADA d'Alençon que les personnes souscrivent le plus à cette solution (9 personnes) contre 5 personnes au CADA 14 et aucune personne sur le CADA 72. Sur le département de la Sarthe, un dossier a été soumis mais l'intéressé n'est pas parvenu à effectuer seul le voyage en train.

Sur les 292 réponses définitives traitées sur l'année 2024, 59 étaient des personnes en procédures accélérées soit 20%. Aucune décision favorable n'a été accordée à l'OFPRA, et seules 5 réponses positives ont été accordées à la CNDA. **Parmi ces personnes en procédure accélérée, 25 personnes ont été déboutés (42%) et 5 (8%) ont obtenus la protection subsidiaire**, les autres sont en attente de réponses CNDA.

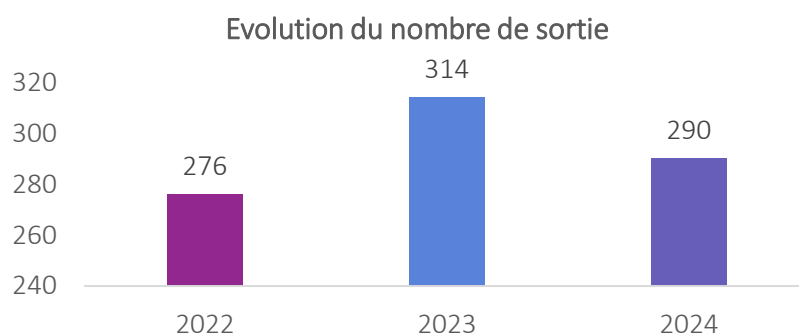
## Nombre de demandes de régularisations

On observe une baisse continue du nombre de demandes de régularisation, qui est à mettre en corrélation avec le contexte politique.

Sur l'année 2024, **27 demandes ont été présentées contre 34 en 2023** et 53 de dossiers déposés en 2022. Cela ne représente plus que 3,8% des personnes accueillies sur les 3 centres.

Cette baisse s'observe de manière importante sur la Sarthe et l'Orne où respectivement 5 et 4 dossiers ont été déposés en Préfecture. C'est sur le CADA de Caen que sont déposés le nombre le plus importants de dossiers avec 18 demandes de régularisation.

## ► Bilan des Sorties :

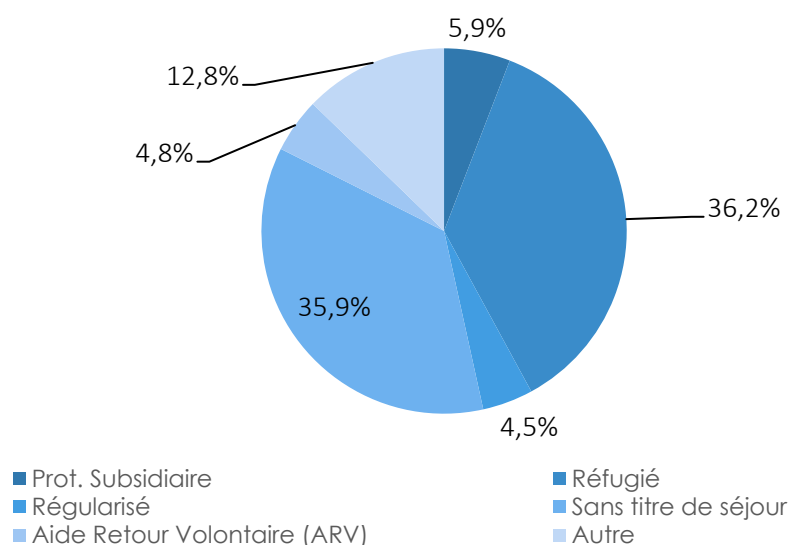


Nous notons une légère baisse des sorties sur l'année écoulée : **290 personnes** sont sorties en 2024 contre 314 personnes en 2023 : 117 sur le CADA d'Alençon (148 en 2023, soit - 31 personnes), 91 sur le CADA de Caen (126 en 2023 soit - 35 personnes) et 81 personnes sur le CADA du Mans (41 en 2023 soit -40 personnes). Nous observons une augmentation significative des sorties sur le CADA 72 (+ 40 personnes sont sorties du dispositif sur 2024).

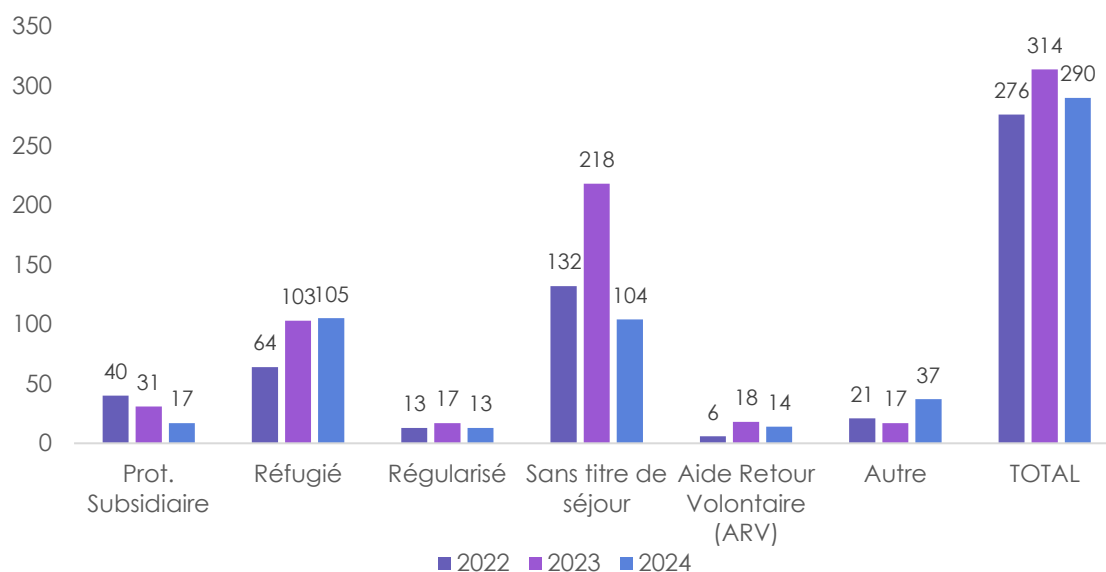
Cette baisse sur les CADA normands peut s'expliquer par l'orientation de familles qui ne correspondent pas forcément aux places disponibles et/ou par l'absence d'orientations. A titre d'exemple, l'OFII peut orienter une famille de 4 personnes sur un logement de 5 personnes, ce qui engendre une place en sous-occupation.

Les orientations sont entièrement pilotées par l'OFII et cela a été fortement renforcé fin 2023, courant 2024, suite à l'évolution du DNA-NG relative à l'indisponibilité des places du DNA. Cette nouvelle fonctionnalité à encadrer le volume des places indisponibles et leurs motifs. Dès lors, avec l'évolution du DNA-NG, toutes les places non occupées sont désormais vacantes par défaut. Ces nouvelles modalités renforcent le rôle de l'OFII dans la gestion des orientations et laisse peu de « marge de manœuvre » aux gestionnaires sur l'accueil du public.

### Statut des sortants 2024 en nombre de résidents



## Evolution des motifs de sortie



Nous constatons que la majorité des sorties en 2024 concerne des familles déboutées (104 personnes). 122 personnes ont été bénéficiaires d'une protection internationale (Protection subsidiaires et Réfugié) contre 134 en 2023. La tendance est la même sur les 3 CADA.

### ► Indus Bénéficiant de la Protection Internationale (BPI) :

Une personne en indue est une personne qui se maintient au sein de la structure au-delà de la période réglementaire.

Cette période est de 3 mois renouvelable 1 fois avec l'accord de l'OFII, soit 6 mois maximum pour les personnes BPI (bénéficiaires d'une protection internationale). Il est à noter que sur les CADA Normands, il est fréquent que l'OFII 14 accorde des délais plus courts (en deçà de 6 mois), ce qui complexifie les démarches de sortie.

Quant aux personnes déboutées du droit d'asile, cette période s'étend jusqu'à la fin du mois qui suit l'affichage de la décision définitive (soit 1 à 2 mois).

Au 31.12.2024, le nombre de personnes réfugiées en présence indue a fortement baissé puisque nous comptabilisons sur la période **11 personnes au total contre 93 personnes en 2023**. Le CADA d'Alençon recense une seule personne en indu, le CADA de Caen 3 personnes et le CADA du Mans 7 personnes.

Malgré ces bons chiffres, les 3 structures rencontrent toujours autant de difficultés à accompagner les ménages BPI vers une sortie en logement autonome, notamment dans l'attribution de logements de type II - III sur Alençon et Caen et les grandes surfaces sur Le Mans mais également Alençon où peu de T5 n'est proposé dans le parc social.

Le dispositif DIHAL ainsi que les agences immobilières à vocation sociale sont de plus en plus sollicités. Le parc privé est plus difficilement mobilisable car cela implique d'avoir des garanties financières.

Sur l'ensemble des CADA, nous avons comptabilisé un **taux d'indu de 2% en 2024** (11 personnes) **contre 12% en 2023 soit 10% de moins**. Cela correspond à 4800 journées indues. Les CADA ALTHEA sont donc en conformité avec les attendus réglementaires.

## Indus déboutés

Nous avons distingué les personnes déboutées de la demande d'asile selon 2 critères :

- Présence tolérée ne faisant pas l'objet d'un Référé Mesure Utile,
- Présence non tolérée devant faire l'objet d'une demande de Référé Mesure Utile.

### 1. Les présences tolérées :

Les parents déboutés d'enfants protégés sont en cours de régularisation et l'OFII autorise le maintien à 3 mois renouvelable une fois et non 1 mois comme pour les autres personnes déboutées. Il s'agit de 12 familles sur 2024 (contre 8 familles sur 2023) soit 31 personnes en 2024 (contre 30 personnes au 31/12/2023). Ce chiffre demeure donc stable.

Ces ménages ont engendré **4 753** journées de présence indue tolérée, et **740** journées indues supérieures à 1 an sur le Cada du Mans (une femme et son enfant).

### 2. Les présences non tolérées :

17 familles déboutées de leur demande d'asile représentant 51 personnes se sont maintenues au-delà des délais réglementaires : Cela correspond à 15 ménages sur le CADA 14, 17 sur le CADA 61 et 19 sur le CADA 72. Ces chiffres sont sensiblement les mêmes que l'an passé, puisque nous comptabilisons 52 personnes déboutées au total soit 14 familles en 2023.

Sur le CADA d'Alençon, les familles sont sorties majoritairement par le biais de solutions individuelles, **aucune orientation n'a pu avoir lieu sur le 115**. Sur la période, nous recensons 4 mises en demeure et 3 référés mesures utiles.

Pour le CADA de Caen, 28 orientations ont eu lieu sur l'hébergement d'urgence (115). Il n'y a eu aucune mise en demeure, ni RMU.

Enfin, pour le CADA du Mans, on relève 5 référés mesures utiles en cours au 31/12/2024 et 3 mises en demeure. 9 orientations ont eu lieu sur le 115 et 8 personnes ont trouvé des solutions individuelles.

Sur les 17 ménages déboutés représentant 51 personnes, il y a eu 28 OQTF de délivrées au 31/12/2024.

## Animations & partenariats

Les 3 CADA ont continué le travail de partenariat soit par la signature de nouvelles conventions soit par l'organisation de temps d'animation qui permettent de renforcer les liens entre les résidents et les professionnels.

Ces temps ont différentes visées récréatives, éducatives et/ou pédagogiques. L'objectif étant d'inscrire les résidents dans le tissu associatif local.

## Les animations proposées sur 2024 – CADA ALTHÉA Le Mans

Des petits déjeuners ont lieu tous les premiers mardis du mois et ont été très appréciés des personnes accueillies. L'expression libre lors de ces moments nous a naturellement conduit à créer une élection pour favoriser l'expression de toutes les personnes accueillies en dehors de ces moments qui restent des temps forts d'échanges.

La nouveauté pour 2024 réside dans la création d'un espace participatif pour les hébergés, avec la création d'une instance de représentation mise en place sous la forme d'un Conseil de Vie Social dont les membres ont été élus par l'ensemble des personnes hébergées de majeures en cours de procédures.

Ainsi sur le CADA 72, les animations suivantes ont eu lieu :

Date	Types d'animation	Nombre de participants
24/01	Galette des rois	12 adultes + 17 enfants
14/02	Atelier crêpes	15 adultes + 21 enfants
29/04	Sortie au cirque	10 adultes + 9 enfants
18/05	Match Foot	15 Adultes + 9 enfants
23/05	Atelier Cuisine Turk	25 adultes
20/06	Tournoi de Foot	12 Adultes + 6 enfants
11/07	Sortie Soirs d'été	23 Adultes + 24 Enfants
18/07	Sortie Papéa	13 Adultes + 17 enfants
25/07	Sortie Soirs d'été	9 Adultes + 10 enfants
25/10	Sortie Jim and Jump	11 Adultes + 14 enfants
28/10	Atelier bien être	6 femmes
07/11	Atelier prévention domestique	12 adultes
11/12	Café de la famille : Le jeu	5 adultes + 7 enfants
13/12	Fête de fin d'année	36 adultes + 58 enfants

14 moments d'animation collective ont été menés par l'équipe du CADA 72 auxquels ont participé 458 personnes : 204 Adultes et 254.

Ces temps d'activités ont eu lieu tout au long de l'année, et se sont soldés par l'emblématique fête de fin d'année qui est toujours un moment très festif de partage, apprécié des professionnels et attendu des familles hébergées.

Cette année un tournoi de foot inter-cada a été organisé. Cet évènement marquant le début de l'été a mobilisé tous les salariés du Cada ainsi que 20 personnes hébergées qui ont participées au tournoi dont 2 femmes sont venues compléter l'équipe de foot du Cada du Mans. Cet évènement a été un succès collectif que nous allons renouveler pour marquer un temps fort pour nos publics sur la Ville du Mans.

**Fête des crêpes**



**Galette des rois**



## Atelier cuisine



## Sortie à la gémerie



## Le tournoi de foot



## La sortie à Papéa



Sortie à Jim and Jump et la fête de fin d'année



## Les animations proposées sur 2024 – CADA ALTHÉA Alençon

Dates	Types d'animation	Nombre de participants
08/01/2024	Sortie théâtre – spectacle AMAMER	10 personnes
03/04/2024	Atelier parents / enfants (crêpes – masques)	8 personnes
11/04/2024	Sortie théâtre – spectacle LEON	
23/05/2024	Visite château de Carrouges + goûter	10 personnes
13/06/2024	Concert à la luciole / After Work	10 personnes
20/06/2024	Atelier Centre d'Art / action partenariale	4 personnes
27/06/2024	Sortie lac de Sillé-le-Guillaume / A destination des personnes isolées	22 personnes
27/06/2024	Atelier Centre d'Art / action partenariale	4 personnes
04/07/2024	Atelier Centre d'Art / action partenariale	4 personnes
11/07/2024	Atelier Centre d'Art / action partenariale	4 personnes
17/07/2024	Sortie parc d'attraction – PAPEA	32 personnes
25/07/2024	Sortie mer	31 personnes
14/08/2024	Sortie Sillé-le-Guillaume	22 personnes
29/08/2024	Sortie mer	28 personnes
02/10/2024	Sortie Zoo	43 personnes
31/10/2024	Le CADA fête Halloween	11 personnes
28/11/2024	Sortie Central 8 (trampoline / bowling)	9 personnes
10/12/2024	Sortie Théâtre – « What will have been »	10 personnes
18/12/2024	Fête de Noël – Spectacle “zone 61” + goûter	+ de 120 personnes

19 moments d'animation collective ont été menés par l'équipe du CADA 61 auxquels ont participé près de 400 personnes.

Les temps d'animation sont proposés à l'ensemble des résidents sur la base du volontariat. Ils favorisent les rencontres et permettent de prévenir les risques d'isolement. Certains temps sont

spécifiquement dédiés aux personnes isolées pour renforcer le lien social, d'autres sont destinées aux familles pour favoriser le lien parent/enfant et renforcer leurs compétences parentales.

Une participation financière est demandée à tous les participants et est variable en fonction des ressources. Sur 2024, le CADA et le CPH ont renouvelé leurs conventions auprès de la Scène nationale 61 et de la Luciole.

### **Le CADA fête Halloween**



**Sortie Sillé-Le-Guillaume**



**Atelier parents/enfants**

**Atelier Centre d'Art**



**Fête de Noël 2024**

## Les animations proposées sur 2024 – CADA ALTHÉA 14

Types d'animation	Thème	Nombre de participants
Sortie répétition générale orchestre	Répétition de musique	12
Vide dressing	Don de vêtements	33
Atelier cuisine	Recette à base de yaourt	6
Tournoi de football	Football	9
Pique-nique « colline aux oiseaux »	Découverte et moment convivial	18
Sortie mer	Plage	16
Vide dressing	Don de vêtements	21
Atelier cuisine	Recettes du monde	4
Fête d'Halloween	Halloween	28
Atelier vie affective et sexuelle	Vie affective et sexuelle	7
Fête de fin d'année	Festif	75
Sortie cinéma	Vaïana 2	13

Ces temps d'animation sont proposés, gratuitement, à l'ensemble des résidents sur la base du volontariat.

Ce sont des moments conviviaux toujours riches d'échanges et de rencontres entre tous les résidents, favorisant ainsi la création de lien entre eux. De cette manière, l'isolement de certains peut être diminué grâce à ces événements.

Les résidents sont toujours enthousiastes lorsque nous organisons des activités, ce qui nous donne envie d'augmenter le nombre de ces dernières et d'en créer des nouvelles.

## ■ Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) :

L'association ALTHÉA a ouvert le 1er centre provisoire d'hébergement de l'Orne en avril 2022. Ce nouveau dispositif d'accueil, d'hébergement de d'accompagnement des réfugiés compte **32 places**, réparties à **Flers** et **Alençon**. Les personnes accueillies en CPH doivent être **bénéficiaires d'une protection internationale**. Elles peuvent être admises dès la notification d'une décision favorable de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, de la Cour Nationale du Droit d'Asile ou du Conseil d'Etat.

Le CPH accueillera sur décision de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration pour une période de 9 mois. Après évaluation de la situation, cette période pourra être prolongée de 3 mois avec accord de l'OFII après réception d'un écrit circonstancié.

### — Les missions du CPH

- **Accompagnement à la santé** : faciliter l'accès aux soins et au suivi psychologique, travail d'orientation et d'information, instruction/renouvellement demande de CSS, prévenir et accompagner les problématiques d'addiction, réaliser des actions de prévention et d'éducation à la santé.
- **Intégration socio professionnelle** : développer l'accès rapide à la formation linguistique, accompagner les BPI dans l'accès et le maintien de leurs droits sociaux, les aider à déterminer un projet pour favoriser l'accès à un emploi, une formation ou encore du bénévolat, assurer l'accompagnement à la scolarité et un soutien à la parentalité, inscrire les résidents dans leur environnement local, instruire les demandes RSA, diffuser de l'information, développer des partenariats avec les entreprises et les missions locales.
- **Accès au logement** : préparer les résidents à la sortie, instruire les demandes de logement post CPH, participer aux commissions SIAO, diffuser de l'information, développer des partenariats avec les bailleurs sociaux et privés.
- **L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques** : Accompagnement des personnes dans l'obtention de leurs documents d'identité (titre de séjour, demande de titre de voyage, réunification familiale...)

### — L'équipe du CPH

L'équipe est constituée de **5 salariés** pour 3,3 ETP, soit 1 ETP pour 10 résidents. Il y a deux intervenants sociaux éducatifs, 1 intervenant socio-éducatif en charge de l'insertion, un technicien de maintenance (mutualisé avec le CADA ALTHÉA de Caen) et un temps de direction. L'équipe est rattachée à la Directrice du CADA d'Alençon qui assure une double-directions.

## — L'activité CPH

### ► Typologie des personnes accueillies :

#### Nbre de personnes accueillies

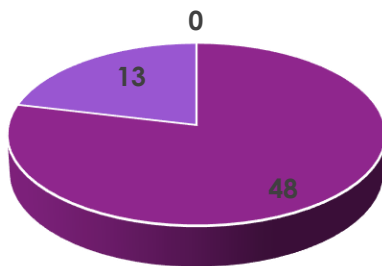
Durant l'année 2024, nous avons accueilli **61 résidents** au sein du CPH (25 à Flers et 36 à Alençon).

Au 31/12/2024, nous avons 32 résidents.

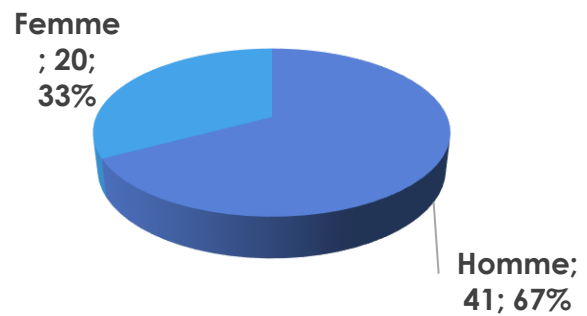
#### Provenance géographique (Département / région)

Les orientations au CPH sont prononcées par l'OFII 14 et elles sont régionales. Sur la période, une majorité de personnes issue du département de l'Orne a été orientée au sein de la structure (48 personnes), suivie du département du Calvados (13) et de la Manche (0).

Orientation selon les départements



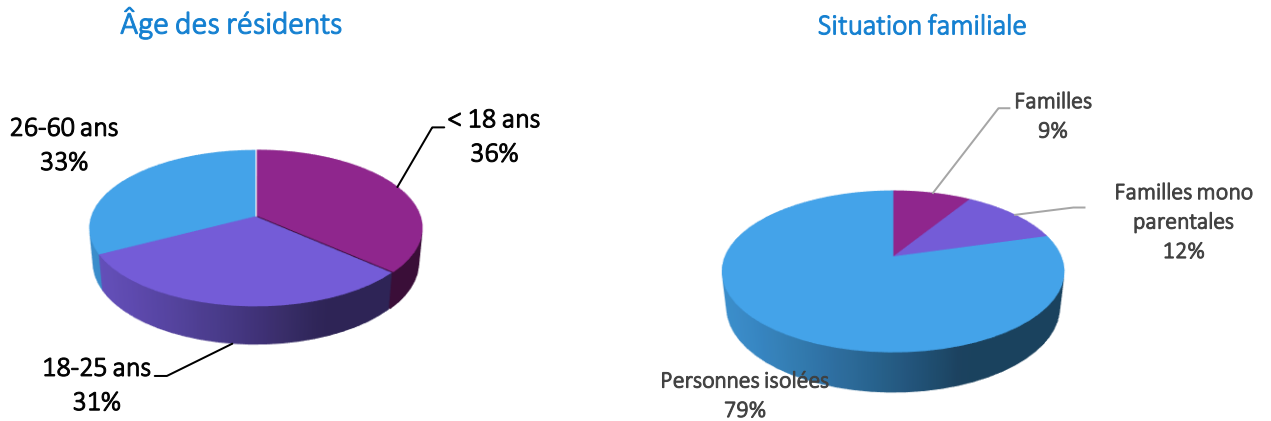
Répartition Hommes/Femmes



Nous avons accueilli une majorité d'hommes sur le CPH (41 hommes contre 20 femmes). Ce chiffre est à mettre en corrélation avec les places fléchées pour les personnes isolées « plus et moins de 25 ans » (public cible).

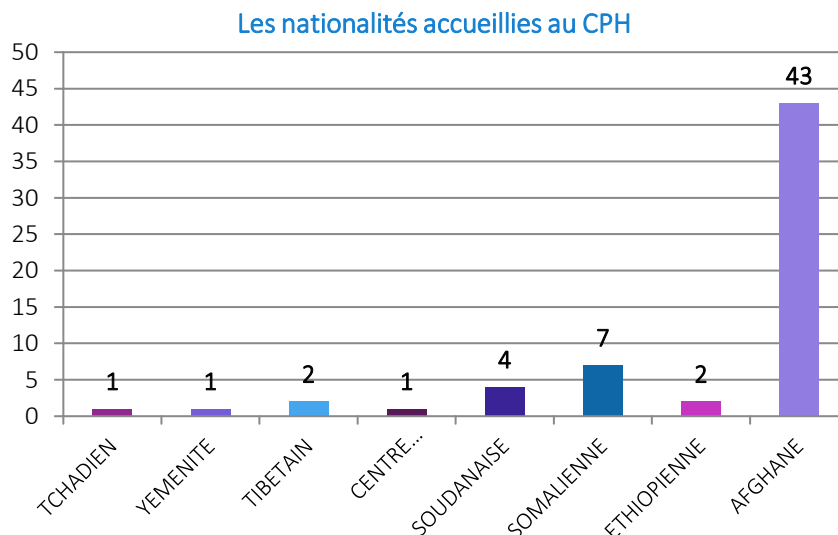
### Répartition par tranche d'âge

Les personnes accueillies sur l'année 2024 se situent pour la majorité dans la tranche d'âge  $\leq 18$  ans (23 résidents y compris enfants), suivi des 18-25 ans (20 personnes) et enfin les 26-60 ans (18 personnes).



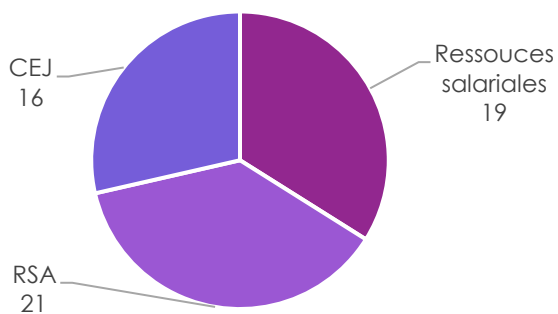
Sur la période 2024, nous avons hébergé 3 familles (couples avec enfants), 4 familles monoparentales et 27 personnes isolées.

### Nationalités accueillies

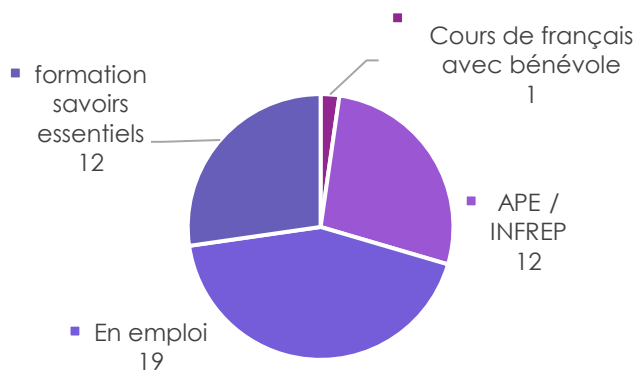


Sur l'année 2024, les 3 nationalités les plus représentées sont les suivantes : Afghane, Somalienne et Soudanaise. Avec une forte prédominance pour la nationalité Afghane qui représente 43 personnes et essentiellement des hommes isolés. La tendance était la même sur l'année 2023.

### Revenus des résidents



### Statut socio professionnel

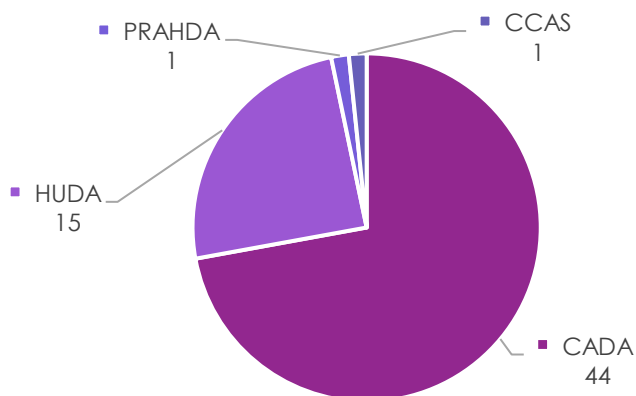


La majorité bénéficie du RSA pour les plus de 25 ans et des revenus du CEJ pour les moins de 25 ans. Sur la période, 19 personnes ont eu des ressources salariales. Nous notons une forte mobilisation du public dans les démarches d’insertion socioprofessionnelle. Une majorité est engagée dans un cursus linguistique ou de formation (savoirs essentiels, formation professionnelle...).

### Nombre de personnes sous contrat

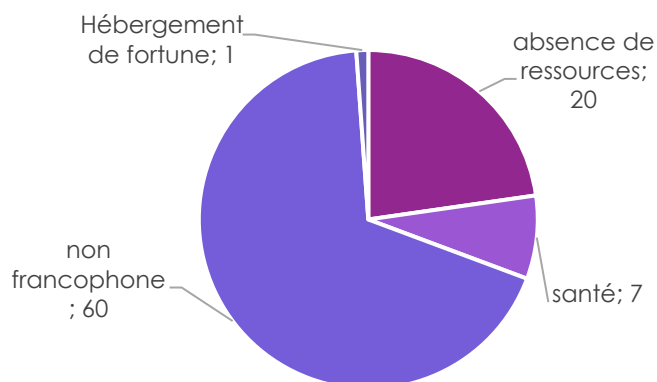
Sur la période, 21 résidents sont bénéficiaires du RSA et 16 sont couverts par un contrat d’engagement réciproque. Le CPH a signé une convention avec le Conseil départemental pour être référent RSA. Cette convention a pour objectif de définir les modalités d’intervention du CPH et du département dans le cadre de l’accompagnement social global lié à la mise en œuvre du RSA.

### Type de structure qui oriente



Les personnes orientées au CPH proviennent essentiellement des CADA (44 personnes), HUDA (15) et PRAHDA (1) et CCAS (1).

### Motifs des orientations en CPH par ménage ( santé, budgétaire, langue, ...)



Le CPH constitue un hébergement temporaire pour les réfugiés les plus vulnérables ayant besoin d’un accompagnement renforcé. Les motifs de l’orientation sont la non maîtrise de la langue et l’absence de ressources, notamment pour les moins de 25 ans qui ne peuvent prétendre au RSA. Certaines personnes cumulent plusieurs freins.

### ► Evènements indésirables

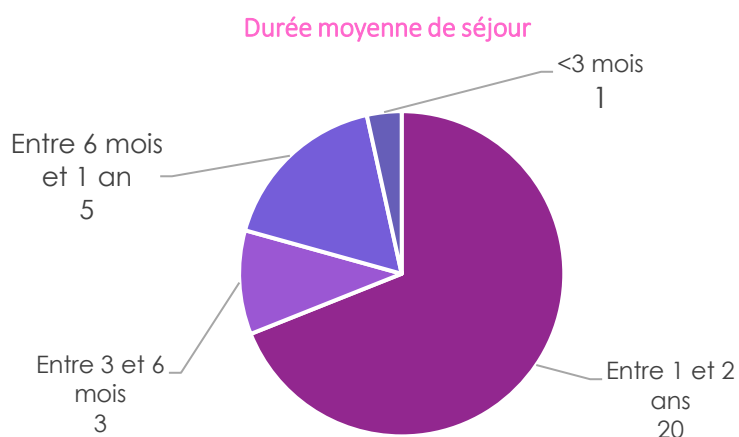
Dans le cadre de sa démarche qualité, l'association ALTHÉA s'est dotée d'outils et de procédures qui lui permettent d'assurer un meilleur suivi des évènements indésirables (EI) et évènement indésirables graves (EIG) auxquels les équipes sont confrontés, afin d'y apporter les meilleures réponses. Les évènements indésirables graves sont systématiquement remontés à la direction générale de l'association et à la DDETSPP de l'Orne. En 2024, nous avons recensé 2 évènements indésirables graves au sein du CPH (1 fugue ainsi que des violences intra familiales ayant entraîné un dépôt de plainte).

### ► Taux d'occupation, durée moyenne de séjour et taux de rotation :

#### Nbre de résidents accueillis sur l'année

Sur l'année 2024, le CPH a accueilli 7 ménages.

Au 31/12/2024, le CPH comptabilisait 32 personnes. Le nombre de journées réalisées s'élève à 11832 avec un taux d'occupation de 101 %. La durée moyenne de séjour était de 5.8 mois avec un taux de rotation significatif à 84.38%.



### ► Valeur ajoutée de l'accompagnement :

#### Nbre de résidents ayant trouvé une formation ou un emploi

Les résidents bénéficient pour la majorité de cours de français dans le cadre de la signature du Contrat d'intégration Républicaine (heures OFII). Le public accueilli se montre très volontaire et mobilisé dans ses démarches d'insertion socioprofessionnelle.

Concernant la formation : 4 résidents étaient en formation savoirs essentiels, 2 en heures complémentaires OFII, et 1 en pré qualification bâtiment.

Concernant l'emploi, 6 personnes étaient en chantier d'insertion à l'AIFR, 2 au Collectif d'Urgence, 1 à AGIR, 1 à ATRE, 4 personnes travaillaient en intérim (SNV, SAGLAM), 3 personnes travaillaient dans la viande (CHARAL), 1 dans la restauration et 1 dans le bâtiment en CDD. 1 personne a obtenu un CDI dans le prêt à porter.

#### Nombre de résidents ayant trouvé un logement :

12 personnes vers le droit commun, 6 chez un tiers.

#### Nbre de visites de chantiers d'insertion :

- Visite de l'association ATRE

#### Nbre de visites de centres :

- EPIDE

### Nbre de forum / job dating

- Forum de l'insertion à Flers
- 3 Job dating à Alençon.

### ► Animation & partenariats

Depuis l'ouverture en avril 2022, l'équipe du CPH a multiplié les rencontres partenariales sur les territoires de Flers et d'Alençon pour présenter les missions de ce nouvel établissement.

Nous avons signé des conventions de partenariat avec plusieurs acteurs du département pour favoriser l'intégration des réfugiés :

- Le Conseil départemental/ Signature d'une convention RSA
- Plateforme Orne Emploi
- Plateforme Inclusion
- La CPAM
- AGIR la Redingote
- IRSA

L'équipe du CPH amène également les BPI à se familiariser avec le tissu local et les aide à s'approprier les infrastructures existantes.

Une mise en relation avec les centres sociaux d'Alençon et Flers ainsi que les MJC a été effectuée. L'objectif étant de les amener à « *aller vers* » ces structures qui sont de réels vecteurs d'intégration.

Par ailleurs, des conventions de partenariat ont été signées avec la « *scène nationale 61* » et la salle de concert « *la luciole* » pour faciliter l'accès à la culture du public.

Enfin, nous avons également organisé sur la période différentes sorties : **Afterwork, fête foraine, journée à la mer/ au lac, parc animalier, théâtre, PAPEA, canoé, pique-nique, fête de Noël**, de manière à mettre en relation le public et de partager des moments de convivialité.

### Job dating à Alençon



### Atelier simulateur de conduite à l'EPIDE



### Visite du chantier d'insertion ATRE



**Canoé kayak à Fresnay sur Sarthe**



**Pédalo à La Ferté Macé**



**Noel 2024**



**Après midi jeux de société**



## ■ L'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) :

Depuis février 2020, l'association ALTHÉA accueille des Mineurs Non Accompagnés, qui lui sont confiés par le service d'Aide Sociale à l'Enfance du Département de l'Orne.

Ainsi, **20 places d'hébergement** et **20 places d'accueil de jour** ont été créées pour accueillir ces jeunes mineurs de 16 à 18 ans au sein du site d'**Alençon**.

Cela permet à des jeunes Mineurs Non Accompagnés hébergés au sein d'ALTHÉA ou au sein d'autres dispositifs d'hébergement, de bénéficier d'un accompagnement sur mesure. L'équipe pluridisciplinaire qui les accompagne propose aussi bien un accompagnement individuel que collectif.

### — Les missions du pôle MNA

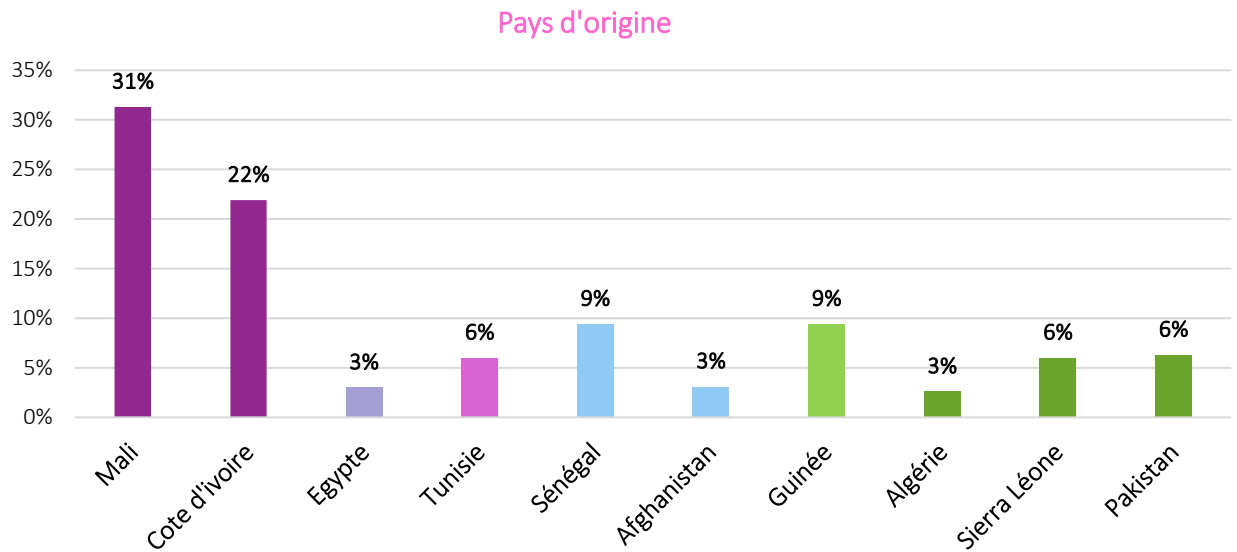
- **Accueil** : L'intervenant social accueille, fait visiter, informe, conseille, installe et avise des règles de vie collective. La phase d'accueil comprend les formalités d'entrée et la vérification de l'accès aux droits.
- **Accompagnement** : aider les résidents à la constitution de dossiers administratifs d'accès à leurs droits (APL, affiliation à la sécurité sociale, obtention de titre de séjours...) et en fonction de leur situation à divers dispositifs d'aides financières complémentaires. Il s'agit aussi d'aider les résidents rencontrant des difficultés dans leurs démarches d'insertion, dans la gestion de leur vie quotidienne (entretien du logement, aide éducative budgétaire, suivi scolaire...) et d'exercer un suivi du parcours du jeune en fonction de sa situation et de ses objectifs. L'accompagnement vise l'autonomie et le départ dans un logement indépendant de droit commun. Il a pour but de développer les capacités à assumer financièrement un logement, à entretenir, à utiliser correctement son lieu d'habitation et à s'adapter à son environnement.
- **Animation** : la mise en place d'activités de loisirs permet aux résidents de se rencontrer, d'appréhender l'intérêt collectif et de créer des solidarités. Certains temps d'animation cherchent davantage à informer les résidents sur leurs droits et devoirs de locataires, sur les conduites à risques, sur les recommandations alimentaires... Le collectif est créateur de liens, il favorise l'intégration et la valorisation individuelle, dans le sens où la réciprocité entre résident permet que chaque jeune devienne une ressource pour les autres. Les actions collectives visent à rendre tout résident acteur de son parcours et à lui donner la possibilité de prendre des responsabilités : celles-ci concourant à l'insertion sociale.

### — L'équipe MNA

L'équipe compte **9 salariés** (8 ETP) : 3 intervenants socio-éducatifs (dont 1 Coordinateur), 1 animateur, 2 maîtresses de maison, 2 agents d'accueil et de veille et un temps de direction. L'équipe est rattachée au Directeur Habitat Jeunes de l'association.

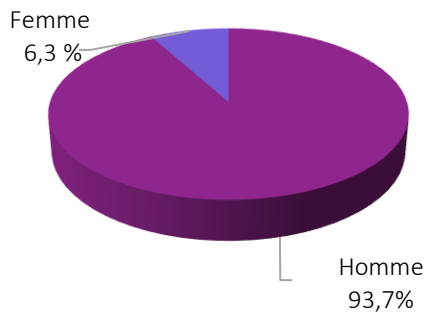
## — L'activité MNA

### ► Typologie des jeunes accueillis :



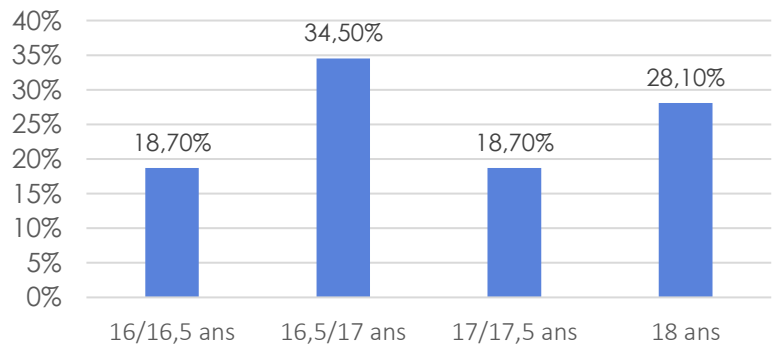
En 2024, les deux nationalités les plus représentées sont les mêmes qu'en 2023, à savoir très majoritairement des jeunes ivoiriens, maliens. Contrairement à l'année 2023, nous avons accueillis plus de jeunes guinéens en 2024.

### Répartition Homme/Femme



Comme les années précédentes les jeunes MNA accueillis sont très majoritairement des jeunes hommes.

### Age des résidents 2024



► **Taux d'occupation, durée moyenne de séjour et taux de rotation :**

**Nbre de jeunes accueillis sur l'année (HEB / AJ)**

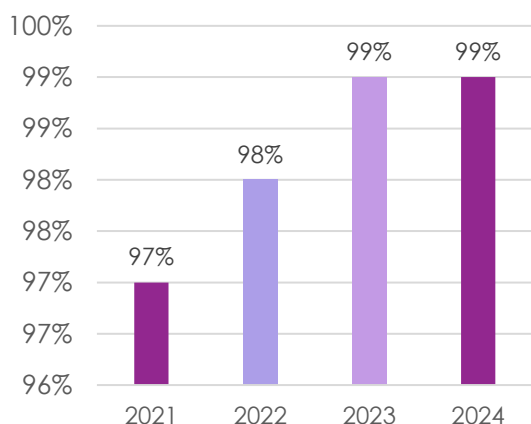
Au total sur l'année 2024, ce sont **84 jeunes** qui ont été accueillis au sein du pôle Mineurs Non Accompagnés, répartis comme suit :

- 52 jeunes ont été accueillis sur les ateliers de l'accueil de jour.
- 32 ont été accueillis au sein du pôle hébergement MNA.

**Durée moyenne de séjour (HEB / AJ)**

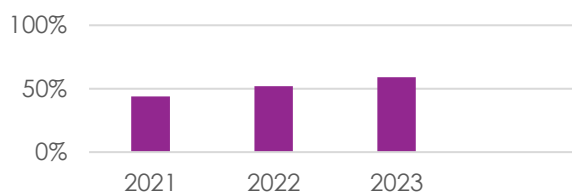
Durée moyenne de séjour Hébergement : 19 mois  
Durée moyenne de séjour Accueil de jour : 48 jours.

**Evolution du taux d'occupation hébergement MNA**



Le taux d'occupation hébergement n'a cessé de progresser sur la partie hébergement au cours des 4 dernières années.

**Evolution 2021/2023 TO Accueil de jour**



Le taux d'occupation de l'accueil de jour a progressé entre 2021 et 2023 mais reste encore en-dessous des attendus (au moins 65%). Il y a également une légère baisse (de 2%) en 2024 liée à la fermeture de l'hôtel Alencimmo, les jeunes ont été transférés dans tout le département.

Réglementairement nous ne pouvons pas accueillir de jeunes de moins de 16 ans dans nos Foyers Jeunes Travailleurs. Aussi, plus de 70% des jeunes accueillis ont entre 16 ans et 17 ans et demi. Ils sortent de nos dispositifs à leur majorité. Ce chiffre témoigne du temps limité que nous avons pour accompagner le jeune dans la construction de son projet socio-professionnel (démarches administratives, recherche de formations...).

## Taux de rotation Hébergement / Accueil de jour

Taux de rotation Accueil de Jour : 60 %

Taux de rotation Hébergement : 39 %

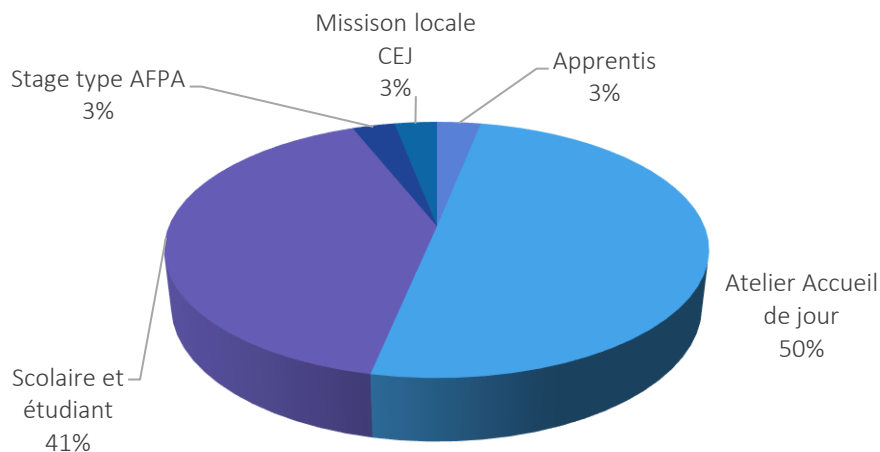
Le taux de rotation de l'accueil de jour a connu une baisse sur l'année 2024 (de 74% en 2023 à 60% en 2024), lié à la fermeture de l'hôtel Alencimmo, les jeunes ont été transférés dans tout le département. Même si le taux de rotation du dispositif d'hébergement MNA est moins élevé que celui observé sur d'autres dispositifs, il demeure important et génère une charge de travail supplémentaire.

### ► Evènements indésirables :

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'association ALTHÉA s'est dotée d'outils et de procédures qui lui permettent d'assurer un meilleur suivi des évènements indésirables (EI) et évènement indésirables graves (EIG) auxquels les équipes sont confrontés, afin d'y apporter les meilleures réponses. Les évènements indésirables graves sont systématiquement remontés à la direction générale de l'association et au service d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil Départemental de l'Orne. En 2024, nous avons recensé 2 évènements indésirables et 3 évènements indésirables graves concernant les Mineurs Non Accompagnés (2 agressions, accident sportif, comportement inadapté, problème personnel).

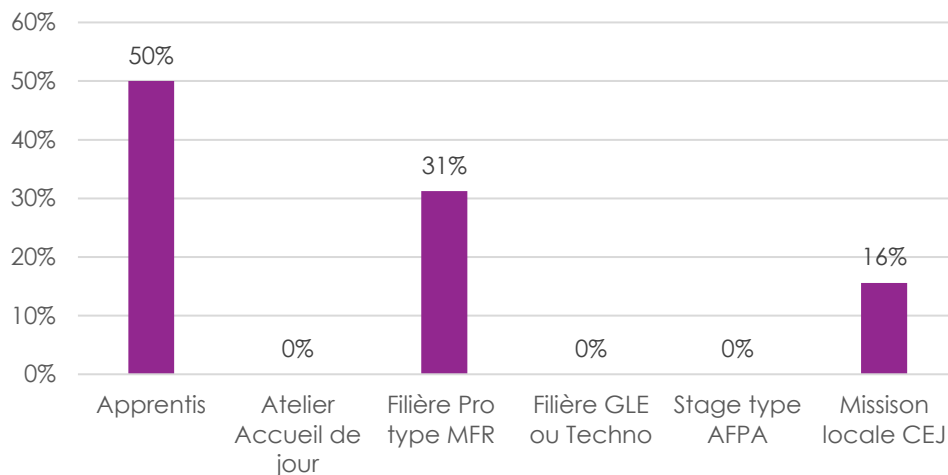
### ► Valeur ajoutée de l'accompagnement :

#### Statut professionnel à l'entrée des résidents



Sur l'année 2024, nous avons 50% de jeunes qui arrivent par le biais de l'accueil de jour et sont pour la plupart des primo arrivants pour lesquels il faut construire tout le projet, 44% sont inscrits dans une filière professionnelle (lycée, MFR ou CFA) et 6% sont sans emploi.

### Statut professionnel à la sortie



A la sortie de nos dispositifs, 50% bénéficient d'un apprentissage, 31% sont dans des filières d'enseignement professionnel ou général. Les 16 % restant sont accompagnés par la mission locale et bénéficie d'un Contrat d'Engagement Jeune. Ainsi, ils perçoivent une allocation, mais doivent en contrepartie suivre un nombre d'heures définis par semaine en effectuant des recherches d'emploi ou en participant à des ateliers animés par la Mission Locale ou par d'autres partenaires de l'insertion professionnelle.

#### ► Animation & partenariats

- Les acteurs locaux de l'insertion professionnelle : mission locale, centres de formation, Lycées professionnels, CIO.
- Les acteurs de la jeunesse : Maison des Adolescents, centres sociaux, Services de la ville d'Alençon, centres sociaux, Bureau Information Jeunesse.
- Les associations culturelles et sportives : zone 61, les clubs de Football, ludothèque, Réseau Alençonnais de Prévention (RAP), Alpes Mancelles Aventures, Alencéa, etc.

Quelques animations réalisées cette année :

- Ateliers sportifs et sensibilisation à l'environnement : parcours santé, jardinage, etc.
- Séances de code de la route ;
- Ateliers théâtre animés par les équipes ;
- Sorties et temps récréatifs : parcs d'attraction, sorties à la mer, canoë-kayak...

## Résumé financier

---

### ■ Les résultats nets par activité :

En K€	
Habitat Jeunes	+ 291,7
CADA	+ 107,5
CPH	+ 10,8
MNA	- 13,4

Les résultats des activités sous contrôle ont diminué en 2024 alors que l'activité Habitat Jeunes, en gestion privée connaît une amélioration de son résultat.

Les taux d'occupation des différentes résidences de l'activité Habitat Jeunes s'établissent comme suit :

Etablissement	Taux d'occupation 2024
FJT Lancrel	87,7%
FLT Moulins la Marche	54,8%
FJT Courtomer	85,8%
FJT La Ferté Macé	87,9%
Résidence Jeunes	90,3%
FJT Mortagne au Perche	93,1%
FJT Bellême	74,6%
FJT Falaise	96,6%
FJT Le Mêle sur Sarthe	86,4%
<b>Taux global</b>	<b>88,5%</b>

En corrélation avec la hausse du résultat de l'activité Habitat Jeunes, on note une nette amélioration des taux d'occupation sur l'année 2024.

■ Le bilan actif :

<b>Actif</b>				
	<b>Exercice 2024</b>			<b>Exercice 2023</b>
	<b>Montant brut</b>	<b>Amort. ou Prov</b>	<b>Montant net</b>	<b>Montant net</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences	3 600	3 600	0	1 200
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	11 811	0	11 811	11 811
Constructions	6 257 673	2 407 319	3 850 354	3 912 276
Inst. Tech, mat. et outillage industriels	193 060	182 601	10 459	12 650
Autres	1 224 802	1 075 882	148 920	114 032
<b>Total</b>	<b>7 687 347</b>	<b>3 665 803</b>	<b>4 021 544</b>	<b>4 050 769</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Prêts	0	0	0	0
Autres	43 204	0	43 204	41 768
<b>Total</b>	<b>43 204</b>	<b>0</b>	<b>43 204</b>	<b>41 768</b>
<b>Total I</b>	<b>7 734 150</b>	<b>3 669 403</b>	<b>4 064 748</b>	<b>4 093 737</b>
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et cptes rattachés	52 297	12 386	39 911	30 134
Autres	786 408	725 098	61 310	63 040
<b>Total</b>	<b>838 705</b>	<b>737 484</b>	<b>101 221</b>	<b>93 174</b>
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	1 198 603	0	1 198 603	897 757
Charges constatées d'avance	18 833	0	18 833	38 318
<b>Total</b>	<b>1 217 436</b>	<b>0</b>	<b>1 217 436</b>	<b>936 075</b>
<b>Total II</b>	<b>2 056 141</b>	<b>737 484</b>	<b>1 318 657</b>	<b>1 029 249</b>
<b>Total de l'actif (I + II)</b>	<b>9 790 291</b>	<b>4 406 887</b>	<b>5 383 404</b>	<b>5 122 987</b>

## ■ Le bilan passif :

<b>Passif</b>		
	<b>Exercice 2024</b>	<b>Exercice 2023</b>
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres sans droit de reprise	131 765	131 765
Fonds propres avec droit de reprise		
Autres réserves (activités sociales et médico sociales)	1 912 499	1 911 038
<i>Dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>1 912 499</i>	<i>1 911 038</i>
Report à nouveau	-848 407	-1 371 804
<i>Dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-1 814 687</i>	<i>-2 157 405</i>
Excédent ou ou déficit de l'exercice	396 453	524 857
<i>Dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>104 800</i>	<i>366 711</i>
<b>Situation nette</b>	<b>1 592 310</b>	<b>1 195 857</b>
Subventions d'investissement	1 088 340	1 126 428
<b>Total I</b>	<b>2 680 649</b>	<b>2 322 285</b>
Fonds dédiés	0	31 389
<b>Total II</b>	<b>0</b>	<b>31 389</b>
Provisions pour charges	169 499	176 627
<b>Total III</b>	<b>169 499</b>	<b>176 627</b>
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	916 984	1 051 300
Emprunts et dettes financières divers	109 587	100 773
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	366 979	312 416
Dettes fiscales et sociales	1 120 386	1 121 943
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	6 102	1 885
Produits constatés d'avance	13 218	4 369
<b>Total IV</b>	<b>2 533 256</b>	<b>2 592 686</b>
<b>Total du passif</b>	<b>5 383 404</b>	<b>5 122 987</b>

## ■ Le compte de résultat :

<b>Compte de résultat</b>		
	<b>Exercice 2024</b>	<b>Exercice 2023</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	110	120
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	0	0
Ventes de services	1 026 890	947 425
<i>dont prestations de services rattachées aux activités médico-sociales</i>	<i>1 026 890</i>	<i>947 425</i>
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 668 566	4 740 021
<i>dont contributions financières rattachées aux activités médico-sociales</i>	<i>4 668 566</i>	<i>4 740 021</i>
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 568	24 901
Utilisation de fonds dédiés	389	410
Autres produits	34 516	20 668
<b>Total des produits d'exploitation I</b>	<b>5 748 038</b>	<b>5 733 544</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	2 100 250	1 981 927
Impôts, taxes et versements assimilés	253 212	253 683
Salaires et traitements	2 030 087	2 005 880
Charges sociales	869 295	829 292
Dotations aux amortissements et dépréciations	124 709	141 388
Dotations aux provisions	11 901	8 833
Reports en fonds dédiés	0	31 000
Autres charges	33 725	35 049
<b>Total des charges d'exploitation II</b>	<b>5 423 180</b>	<b>5 287 052</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>324 858</b>	<b>446 492</b>
Produits financiers	2 060	142
Charges financières	17 331	15 125
<b>Résultat financier</b>	<b>-15 270</b>	<b>-14 983</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	86 865	94 102
Reprises sur provisions dépréciation et transferts de charges	0	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>86 865</b>	<b>94 102</b>

<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	0	754
Dotations sur provisions dépréciation et transferts de charges	0	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>754</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>86 865</b>	<b>93 349</b>
<b>Total des produits</b>	<b>5 836 964</b>	<b>5 827 788</b>
<b>Total des charges</b>	<b>5 440 511</b>	<b>5 302 931</b>
<b>Résultat net</b>	<b>396 453</b>	<b>524 857</b>

## ■ Les évènements post clôture :

Le traitement de la dette intégré dans nos comptes 2021 et 2022 n'a pas encore été entériné par les autorités de tarification avec qui les discussions se poursuivent.

# GLOSSAIRE

---

## A

- AJ :** Accueil de Jour  
**ALT :** Allocation Logement Temporaire  
**ARS :** Agence Régionale de Santé

## B

- BPI :** Bénéficiaire de la Protection Internationale

## C

- CADA :** Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile  
**CAF :** Caisse d'Allocations Familiales  
**CEJ :** Contrat d'Engagement Jeune  
**CMU :** Complémentaire Santé Solidaire  
**CPAM :** Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
**CNDA :** Court Nationale des Demandeurs d'Asile  
**CPH :** Centre Provisoire d'Hébergement  
**CSS :** Complémentaire Santé Solidaire

## D

- DDETS :** Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités  
**DDETSPP :** Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités et de la Protection des Populations

## E

- EI :** Evènement indésirable  
**EIG :** Evènement indésirable Grave  
**ETP :** Equivalent Temps Plein

## F

- FDE :** Foyer De l'Enfance  
**FONJEP :** Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire  
**FSL :** Fonds de Solidarité pour le Logement

## H

- HUDA :** Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile

## M

- MDPH :** Maison Départementale des Personnes Handicapées  
**MECS :** Maison d'Enfants à Caractère Social  
**MJC :** Maison des Jeunes et de la Culture  
**MNA :** Mineur Non Accompagné

## O

- OFII :** Office Français de l'Immigration et de l'Intégration  
**OFPPA :** Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

## P

- PJJ :** Protection Judiciaire de la Jeunesse  
**PRAHDA :** Programme Régional d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile

## R

- RSA :** Revenu de Solidarité Active

## S

- SIAO :** Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

## U

- UNHAJ :** Union Nationale Habitat Jeunes  
**URHAJ :** Union Régionale Habitat Jeunes